

Margaret, symbole ou "fofolle"

TORONTO (PC) — Un groupe appelé Wages for Housework Committee a proclamé vendredi Mme Margaret Trudeau "la ménagère de l'année". Et cela a provoqué des protestations d'autres femmes.

Mme Judith Ramirez, de Toronto, porte-parole du comité, a déclaré que son mouvement voulait surtout protester contre les coupures de dépenses du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'aide aux femmes mais que l'on avait aussi décidé de saluer le courage de Mme Trudeau en se faisant la championne de l'indépendance financière et de la dignité des femmes.

"Je ne crois pas, dit Mme Ramirez, que Mme Trudeau soit une ménagère typique mais elle symbolise le dilemme dans lequel se trouvent beaucoup de femmes quand elle doivent choisir entre leurs enfants et elle-mêmes pour s'épanouir."

Mme Ramirez n'a pas voulu commenter la vie privée de Mme Trudeau, sauf qu'elle a dit que son groupement appuiera la femme du premier ministre quand elle sera calomniée.

Une "fofolle"

D'autres femmes ont protesté contre l'honneur accordé à Mme Trudeau, allant jusqu'à dire qu'elle était plutôt la "fofolle" ou la cinglée de l'année "ding-à-ling of the year".

Mme Rhoda Begley, du groupement des Women Against Rising Prices, de Brampton, Ont., trouve frivole tout le tapage fait autour de Mme Trudeau quand la ménagère moyenne ne peut servir de viande.

C'est Mme Julia Strickley, directrice du Canadian Housewives Register, qui a qualifié Mme Trudeau de "fofolle" ou cinglée.

Mme Francine Montpetit, du magazine Châtelaine, a exprimé la crainte que Mme Trudeau nuise à la cause féministe: les femmes qu'elle rencontre sont agressives à l'égard de l'épouse séparée du premier ministre, dit-elle.

Mme Charlotte Gobeil, d'Ottawa, vedette de la télévision, dont la sœur Madeleine fut amie de M. Trudeau avant son mariage, pense que Mme Margaret Trudeau devrait se taire. "Elle n'est pas aussi vulnérable qu'elle le dit; elle est très occupée à gagner de l'argent".

Mme Carole Taylor, vedette de la télévision qui interviewa Mme Trudeau avant sa séparation et qui est maintenant l'épouse de M. Art Philips, ancien maire de Vancouver, reste sympathique à Mme Trudeau mais trouve de mauvais goût qu'on l'ait proclamée "ménagère de l'année".

sports

Les Aiglons d'Alma ont été les grands perdants d'une mêlée générale survenue à la fin de la première période, hier soir à La Baie. Sans doute ont-ils remporté la plupart de leurs combats mais ils ont vu le National effacer une priorité de quatre buts pour arracher un verdict nul à la toute fin d'un match retardé d'une heure par cette foire générale.

Détails en page B 1

MINI-LOTTO
15-68807

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées A 8
- Bourse B 7
- Bridge A 8
- Décès B 9
- Finance B 6
- Horoscope A 8
- Mots croisés A 8
- Mot mystère A 8
- Sports B 1

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 144

Samedi 24 mars 1979

60 pages 25 cents

Sauvetage de trappeurs indiens en détresse

PIPMUACAN (AB) — En détresse depuis deux semaines et ne possédant aucun moyen de communication leur permettant d'alerter une tierce personne, deux Indiens, originaires de la Réserve de Bet-siamite (Bersimis) sur la Côte-Nord ont maintenant la vie sauve, après avoir été repérés par un pilote de Jonquière qui survolait par hasard et heureusement, le secteur cette semaine.

Partis depuis janvier pour s'adonner à la trappe, Joseph-Noël

Canapé, 60 ans et son fils Sylvain, de 19 ans, étaient en effet immobilisés à Pimpuacan (Pit Morgan) à environ 100 milles au nord de Chicoutimi. En raison de l'état de santé précaire du jeune Sylvain, qui repose présentement à l'hôpital de Chicoutimi, les trappeurs ont dû cesser leurs activités et attendre patiemment qu'on vienne à leur secours.

Comme personne n'avait alerté les policiers, puisqu'on ne les

croyait pas en difficultés, les Indiens ont patienté deux semaines avant d'être aperçus. Ils n'ont cependant pas souffert de froid, ni d'inanition.

C'est un notaire de Jonquière, M. Antoine Boily qui a localisé les malheureux, jeudi dernier, sans pouvoir leur venir en aide immédiatement, les conditions ne lui permettant pas d'atterrir.

De retour à Jonquière, quelques heures plus tard, M. Boily alertait deux de ses amis qui se rendirent

sur les lieux hier matin pour constater également qu'il leur était impossible de poser leur appareil sur le sol.

Ils décidaient d'alerter les policiers de la Sûreté du Québec. C'est à bord d'un hélicoptère que les policiers se sont rendus sur les lieux, d'où ils ont transporté les trappeurs jusqu'à Chicoutimi. On ignore encore les causes de la maladie qui a affecté le jeune Sylvain. Apparemment, il s'agirait d'une paralysie.



AFFRONTEMENT — De violents affrontements ont opposé forces de l'ordre et bandes de jeunes gens apparemment incontrôlés, vendredi, place de l'Opéra à Paris, à la fin d'une manifestation organisée par la CGT, syndicat d'obédience communiste, pour protester contre la montée du chômage et la politique d'austérité du gouvernement. Les jeunes gens

masqués et casqués ont brisé des fenêtres, pillé des magasins et mis le feu à une boutique de luxe. Ils ont lancé des pavés et des cocktails molotov, sur les policiers qui ont répliqué par plusieurs charges. En une heure d'affrontements, 10 policiers ont été blessés, dont trois grièvement.

(Photolaser de la PA)

Projet d'une Société d'exportation pour les PME dans le Haut-Saguenay

CHICOUTIMI (LG) — L'année 1979 pourrait voir se définir un projet de société régionale des exportations qui aurait pour objectif premier d'appuyer les efforts des petites et moyennes entreprises dans leurs recherches de marchés extra-régionaux.

En tout cas, c'est un des projets que tentera de mettre en branle la Société d'expansion économique du Saguenay.

Lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, jeudi, le président Réjean Gaudin a indiqué que pour cette année, "les priorités de la société viendront compléter la mise sur pied des services à la PME pour viser à créer ou mettre en place la première société d'exportation de produits régionaux".

Pour sa part, le directeur général de la SEES, M. Gérard Brassard, entend s'attaquer à la "planification à long terme du projet". Dans un premier temps, la SEES tentera de créer une société d'exportation pour la région chicoutimienne.

Catalogue

Actuellement, on élabore un catalogue des produits régionaux susceptibles de percer le marché extra-régional, catalogue qui, dit-on, "constitue une innovation québécoise qui n'a jamais été réalisée dans aucune région de la province".

Une campagne de promotion vers les bureaux du Québec ou autres agences du genre sera proba-

blement lancée vers la fin de l'année "pour appuyer les efforts constants de nos PME".

Emplois

Alors qu'on espérait la création de 232 nouveaux emplois en 1979 dans l'agglomération chicoutimienne, il s'est créé effectivement 235 performances acceptables pour les membres de la SEES.

L'industrie du bois en est la plus grande responsable, avec 153. Elle est suivie par le secteur de la fabrication des produits métalliques (27) et celui de première transformation des métaux (25).

Cette année, on espère la création de 155 nouveaux emplois, chiffre délibérément conservateur en raison de la conjoncture économique.

Dossiers

Plusieurs autres dossiers ont retenu, et retiendront l'attention, notamment, le Salon de la sous-traitance (un succès, dit-on), une nouvelle tarification du prix des terrains du parc industriel (en place incessamment), l'aéroport de Saint-Honoré (des développements sont à prévoir), et le réaménagement de la zone portuaire et du centre-ville (une bonne partie des efforts ont été consacrés à ce dossier qui s'apprête à connaître une nouvelle phase).

Tourisme

Au plan des services touristiques, les succès au chapitre des congrès se sont poursuivis: 17,163 congressistes, pour un séjour moyen de deux jours, et une injection monétaire estimée de \$2.3 millions.

Parmi les autres activités, on note une nouvelle signalisation touristique (90 panneaux) la terminaison d'un document de 506 pages intitulé "Saguenay" qui constitue un inventaire complet des aspects géographiques et géologiques du Saguenay.

D'autres dossiers, le marché public, les croisières Marjolaine, la pulperie et la promotion.

Elections

Par ailleurs, la majorité des membres de l'exécutif ont été reportés à leur poste lors des élections. Le président, Réjean Gaudin, le premier-vice-président, Yvon Gobeil, le 2e vice-président, Thomas Edmond et le secrétaire Pierre Joron, ont donc été réélus. Le nouveau venu, M. Jean-Roch Ménard, remplace au poste de trésorier, M. Antoine Gauthier, qui a préféré laisser son poste à un autre.

Le budget, de la SEES sera cette année de \$299,000. On sait que l'organisme a subi des coupures budgétaires de 22 pour cent en raison de la politique municipale de restriction budgétaire.



M. Gérard Brassard.

cahier du samedi



La magie du verre

En pages 2 et 3



Des expos du spectacle du théâtre Le dernier de Charlebois

En page 9

Les Saguenéens en poster

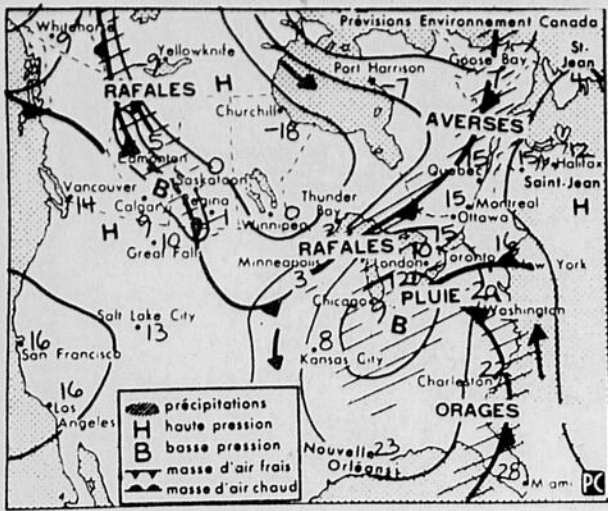


Un Montagnais raconte ses observations

En page 35



météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo communiquées par Environnement Canada pour la journée de samedi, avec un aperçu pour dimanche:

Abitibi, Témiscamingue et réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec de la pluie et des vents modérés. Moins chaud. Maximum de 4 à 7. Dimanche: pluie se changeant en neige.

Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: nuageux avec quelques averses et des vents modérés par moments. Moins chaud et maximum près de 12. Dimanche: de la pluie.

Outaouais et Montréal: nuageux avec des vents modérés et des averses en fin de journée. Moins chaud. Maximum, de 12 à 15. Dimanche: nuageux avec des averses et plus frais.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie et Beauce: ennuagement progressif suivi d'averses en fin de journée. Vents modérés et moins chaud. Maximum, près de 12. Dimanche: nuageux avec des averses.

LAC-ST-JEAN, Mauricie, SAGUENAY, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup et Malbaie: ensoleillé en matinée, puis ennuagement en après-midi et quelques averses en fin de journée. Vents modérés par moments et persistance du temps chaud. Maximum de 8 à 11. Dimanche: de la pluie ou des averses.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé: ensoleillé avec des passages nuageux et des vents modérés. Persistance du temps chaud. Maximum, de 9 à 12. Dimanche: ennuagement.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord et Anticosti: ensoleillé avec des passages nuageux et des vents modérés. Maximum près de 3 le long de la côte et jusqu'à 8 à l'intérieur des terres. Dimanche: ennuagement.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Prince George	-3	15
Vancouver	3	14
Victoria	3	16
Jasper	-4	17
Edmonton	2	8
Calgary	2	15
Regina	-7	3
Winnipeg	-12	-6
Churchill	-29	-22
Thunder Bay	0	3
Sault Ste-Marie	1	4
Kapuskasing	1	4
North Bay	3	18
Sudbury	-2	11
Windsor	6	16
London	3	21
Toronto	5	17
Trenton	-1	19
Kingston	0	12
Ottawa	0	17
Montréal	2	19
Québec	-2	14
Fredericton	-3	20
Saint-Jean, N.-B.	-2	11

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITEE

31r, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GÉST

Chef des nouvelles: Marcejo RIVARD

Aime et les environs 662-7829

St-Félicien et les environs 679-3832

Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664

Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE



Par la CEQ

Les dernières offres perçues comme une déclaration de guerre

MONTREAL (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a publiquement constaté hier que les offres gouvernementales déposées cette semaine en vue du renouvellement des conventions collectives trahissent un anti-syndicalisme notoire et grugent aussi bien dans les acquis en matière de droits syndicaux que de conditions de travail.

Le président de cet organisme qui regroupe 80,000 membres dont la plupart des enseignants, M. Robert Gaulin a haussé le ton pour la première fois depuis longtemps et a assuré que loin de constituer une stratégie syndicale habituelle de dénonciation, l'attitude des représentants de la centrale était une réponse à "de la provocation stupide".

"Lors des dernières négociations des offres patronales initiales, elles n'étaient pas pires que celles que nous avons reçues cette semaine", a déclaré M. Gaulin en conférence de presse, qui s'est dit surpris du contenu des offres déposées mardi aux employés du secteur de l'éducation.

M. Gaulin a indiqué qu'il n'en revenait pas de voir le produit préparé par des gens qui ont des connaissances et une expérience du processus de négociation. Le président de la Fédération des cégeps, M. Pierre-Louis Guertin, déduit que l'esprit technocratique du gouvernement avait prévalu et M. Gaulin estime que le gouvernement vient de déclarer la guerre ouverte aux employés du secteur public.

M. Morin

Ces propos contrastaient avec ceux tenus une heure plus tôt par le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui a lui aussi rencontré la presse pour l'informer du contenu des offres. Selon M. Morin, il s'agit là d'offres raisonnables. "C'est ce que nous avons mis sur la table en partant", a-t-il dit.

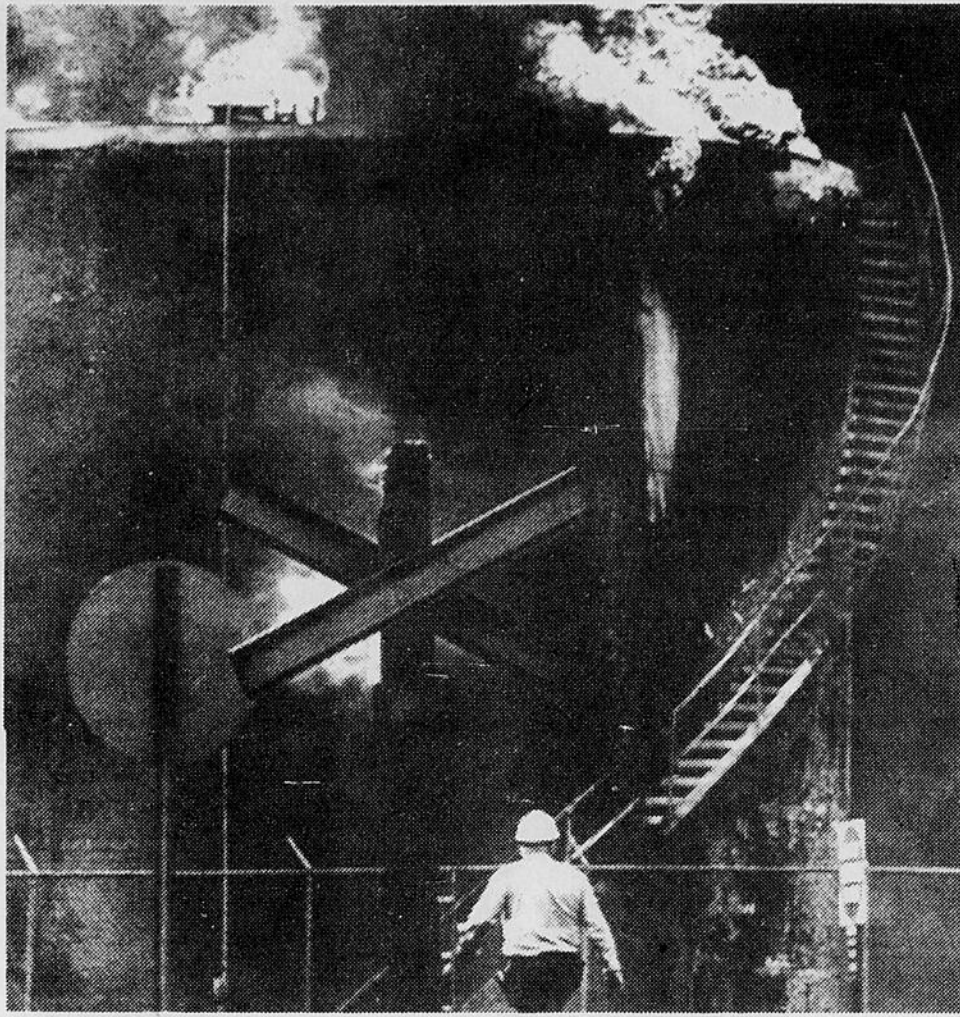
Le ministre de l'Éducation a insisté sur la volonté de la partie patronale — des comités patronaux de négociation sont formés de représentants du gouvernement et des directions d'établissements — d'en arriver à une signature avant l'expiration de l'actuelle convention collective, le 30 juin prochain. Le gouvernement souhaite, il semble, procéder rapidement.

Les deux conférences de presse ont permis par ailleurs la confirmation du sérieux malentendu existant

entre le gouvernement et les syndicats du Front commun au sujet de la

table centrale, où doivent être négociés un certain nombre de clauses majeure

touchant tous les 190,00 membres des trois centrales, dont les salaires.



Trois personnes ont été brûlées au troisième degré lors de l'explosion d'un réservoir d'essence au terminus de la Cie Rich Oil Co., à Ironton, Ohio, hier. Les flammes qui s'élevaient à une centaine de pieds dans les airs ont forcé l'évacuation d'une dizaine de familles du quartier environnant.

(Photolaser PA)

Amélioration du service aux passagers

CHICOUTIMI (CF) —

Québecair cessera l'utilisation d'un Bac-111 pour les vols nolisés de fin de semaine au cours de la période estivale. On utilisera plutôt cet avion pour répondre aux besoins de la clientèle régulière, habituellement plus importante

durant l'été.

Le service des relations publiques de la compagnie a donné cette indication hier, en expliquant que jusqu'ici, ces vols nolisés de fin de semaine allaient vers la Floride et les Bahamas.

Québecair n'est pas non

plus certaine de reprendre ces vols à l'automne. Le tout dépendra de la demande de la clientèle, a-t-on indiqué.

Au chapitre des vols nolisés, Québecair se trouve

également handicapée par la mise hors-service d'un Boeing 707, accidenté au cours de l'hiver dans l'île de Sainte-Lucie. Il ne reste à la compagnie qu'un avion de ce type en service.

Samoco

Décision connue bientôt

CHICOUTIMI (CF) — Le ministre des Terres et Forêts devrait faire connaître d'ici une semaine ou deux, sa décision sur le sort à réserver aux soumissions présentées pour l'achat de l'usine Samoco de Sacré-Coeur.

Le porte-parole du ministre qui a donné cette précision n'a pas fait connaître la nature des recommandations de Rexfor, mais il a indiqué qu'on regarde aussi d'autres avenues que celles offertes par les soumissions.

Au début du mois,

l'hebdomadaire Progrès-Dimanche affirmait avoir appris de bonne source que Rexfor aurait refusé les offres présentées par Donohue et Rayonier.

Cette décision, rapportait le journal, serait étouffée par le fait que l'une ou l'autre des soumissionnaires auraient incliné des conditions à leurs offres, ce qui n'était pas prévu dans les appels d'offres. Les offres monétaires "inacceptables" auraient également contribué à motiver la prise de position de Rexfor.

Le député de Roberval réclame la nomination d'un enquêteur spécial

QUEBEC (CP) — Le député libéral de Roberval à l'Assemblée nationale, M. Robert Lamontagne, est de nouveau intervenu en Chambre pour demander au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de nommer sans délai un enquêteur impartial avec le mandat de déterminer les

parts de responsabilités dans la faillite de Thibeault et Associés Limitée, courtiers en valeurs mobilières de Québec.

Selon M. Lamontagne, il est inadmissible que la Commission des valeurs mobilières, qui a juridiction sur cette compagnie depuis 1973, n'ait pu, avant le bilan de 1978, s'apercevoir que l'actif réalisable de cette compagnie (approximativement \$100,000) n'avait aucune proportion par rapport au passif (\$1.1 million) équivalant à la valeur de résiliation des contrats des souscripteurs.

Mais si l'entreprise est en faillite, a poursuivi le député de Roberval, rien n'empêche le gouvernement d'enquêter sur ce qui a pu se produire de 1973 à 1979, pour qu'en l'espace

de 15 jours on réalise que tout le monde perd son argent alors que le ministère de Mme Payette était saisi des dangers de cette compagnie.

Vandalisme

CHICOUTIMI — Deux vandales ont détruit une dizaine de vitrines d'établissements commerciaux situés sur la rue Racine à Chicoutimi, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Circulant à pied, les deux jeunes âgés de plus de 18 ans se sont adonnés à cette activité pour être ensuite interceptés par les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi.

Ils semblent que les dommages atteignent \$4,000.

faits divers

Garde abattu

MONTREAL (PC) — Un agent de sécurité en poste dans une caisse populaire du quartier Rosemont de la métropole a été tué vendredi, au cours d'un vol à main armée perpétré par

trois jeunes gens. Emportant une somme d'argent indéterminée, le trio a pris la fuite en automobile. L'identité de la victime n'a pas été révélée.

Evasion fiscale

MONTREAL (PC) — Le juge Jacques Lessard, des Sessions de la paix, a imposé, hier, des amendes totalisant \$11,700 à deux sociétés textiles qui s'étaient reconnues coupables d'avoir déclaré des dépenses fictives dans leurs rapports d'impôt des dernières années pour s'éviter de contribuer \$29,509.12 au trésor fédéral.

Inc., et de Allied Textile and Refuse Inc., deux sociétés de la métropole.

Dans le premier cas, Baker avait réclamé des dépenses fictives de \$63,529.19 pour les années 1974 et 1975.

Elle a été condamnée à \$9,300 d'amende.

A défaut d'acquitter les amendes, les biens de ces sociétés pourraient être saisis après 30 jours.

Pour ce qui est de Allied, elle avait déclaré des dépenses de \$58,660 pour les années 1972 et 1973.

L'amende imposée est de \$2,400.

Un Inuit à Toronto

TORONTO (PC) — Demandez à Glen Gordon s'il est intéressé à vivre à Toronto et il vous répondra: "Pas question, vous ne pouvez chasser le caribou et la baleine, ici."

Selon le jeune Inuit, âgé de 15 ans, "l'air est trop pollué et on ne peut pas dormir parce qu'il y a trop de bruit. C'est aussi trop chaud."

20 Inuit, Indiens, Métis et étudiants blancs d'Aklavik dans les Territoires du Nord-ouest qui ont passé trois jours à Toronto, cette semaine, pour voir ce qu'était une grande ville.

C'était aussi la première fois que la plupart d'entre eux se retrouvaient à l'extérieur de leur région de l'Arctique, près des frontières du Yukon.

Glen Gordon est un des



SAMEDI

La famille roule 13h00 à 16h30 \$1.50 avec patins Parents accompagnés de leurs enfants de moins de 14 ans, entrée gratuite.

PATINS .50

La grosse soirée 19h00 à 00h30 \$3.50

PATINS .50

Pour le même prix.

DIMANCHE

La famille roule toute la journée 13h00 à 23h00 \$1.50 Pour 18 ans et moins \$2.50 Pour 18 ans et plus

PATINS .50

SACHEZ CHAUSER VOS PIEDS DU BON COTE

Pour le même prix d'admission, finissez la soirée à la discothèque Machine Musique.

INGENIEURS-CONSEILS HUI, GAUTHIER & Associés

424, rue Fay, Arvida TEL.: 548-3111

RONALD HUI ING., MCSME

LOUIS-MARIE GAUTHIER ING., MSCQC, MSCG

REFLEXION

Le bonheur est une entrée merveilleuse plus on en donne plus on en a...

Musac INC

Comité des relations humaines de

Clinique de varices et de médecine esthétique

Docteurs Bédard, Zakem, Brunelle, Ménard & Associés

441 est, rue Racine Chicoutimi, Qué. G7H 1T5 Tél.: (418) 549-7213

Noël-André Gagné, C.I.A.

Tenue de livres Impôt sur le revenu

Préparation des papiers Gestion financière

280 est, Racine, Chicoutimi 543-3844

294, de la Savoie, Jonquières 547-4379

Politique néfaste au Québec

LA BAIE (CF) — Le député de Dubuc à l'Assemblée nationale, M. Hubert Desbiens, estime que la politique de soutien financier à l'industrie canadienne des pâtes et papiers annoncée récemment par le MEER est une nouvelle façon d'utiliser une partie des impôts québécois à développer les autres provinces. Cette politique, croit-il, nuit en outre à la relance de ce secteur de l'économie du Québec.

C'est l'essentiel du point de vue que vient d'exprimer le député dans un communiqué remis à la presse. M. Desbiens s'en est aussi pris

aux déclarations du ministre Marcel Lessard au sujet du programme québécois OSE, en parlant comme "de la petite politique électorale".

Selon lui, la politique fédérale relative aux pâtes et papiers permettra à la Colombie-Britannique d'améliorer son industrie du sciage et du contre-plaqué et à l'Ontario de dépolluer l'industrie papetière.

Au Québec, dit-il, on vit un problème de coûts de production trop élevés, notamment consécutif à un problème de vieillissement de la machinerie. Ottawa ne veut pas subventionner les travaux visant

l'accélération de la machinerie.

Le député reproche au MEER sa politique "parfaitement incohérente" en vertu de laquelle il subventionne une nouvelle usine de papier à Terre-Neuve en vue de l'aider à augmenter sa production, tandis qu'il refuse de subventionner l'industrie québécoise aux mêmes fins.

Ottawa, ajoute-t-il, nuit aussi à l'expansion de la papeterie québécoise F. F. Soucy en subventionnant une usine aux États-Unis par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations.



SEME SEMAINE — Les employés de la Corporation municipale de transport du Saguenay en sont à leur cinquième semaine de grève et rien ne laisse présager une reprise du travail.

Nouveau coordonnateur au port

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI (LG) — La direction générale de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Marcel Vézina, vient d'être nommé par le ministre des Travaux publics, M. André Ouellet, coordonnateur du comité interministériel chargé du réaménagement de la zone portuaire et ferroviaire du centre-ville de Chicoutimi.

Interrogé hier, M. Vézina, qui conservera sa fonction à la SCHL, a indiqué que son travail consistera à coordonner les interventions du Conseil des ports nationaux, du ministère de l'Expansion économique régionale, d'Environnement Canada, du ministère des Travaux publics et de la SCHL.

Hypothèses

Jusqu'à présent, les différentes études de chacun des intervenants ont défini trois hypothèses d'aménagement de la zone.

Ces hypothèses ont été constituées à partir du premier document produit par la Société d'expansion économique du Saguenay. On sait que l'été dernier, les ministres Marcel Lessard et André Ouellet, annonçaient l'intention du gouvernement fédéral de procéder lui-même au réaménagement de la zone.

Ces hypothèses tiennent compte, a précisé M. Vézina, des grandes fonctions établies dans le document de la SEES: l'habitation, le sport (marina), le culturel, le commercial et "peut-être l'hôtelier".

En ce qui concerne la fonction hôtelière, on examinera si l'aménagement du complexe "Place de l'entraide" ne comblerait pas les prévisions projets lancés dans le document de la SEES.

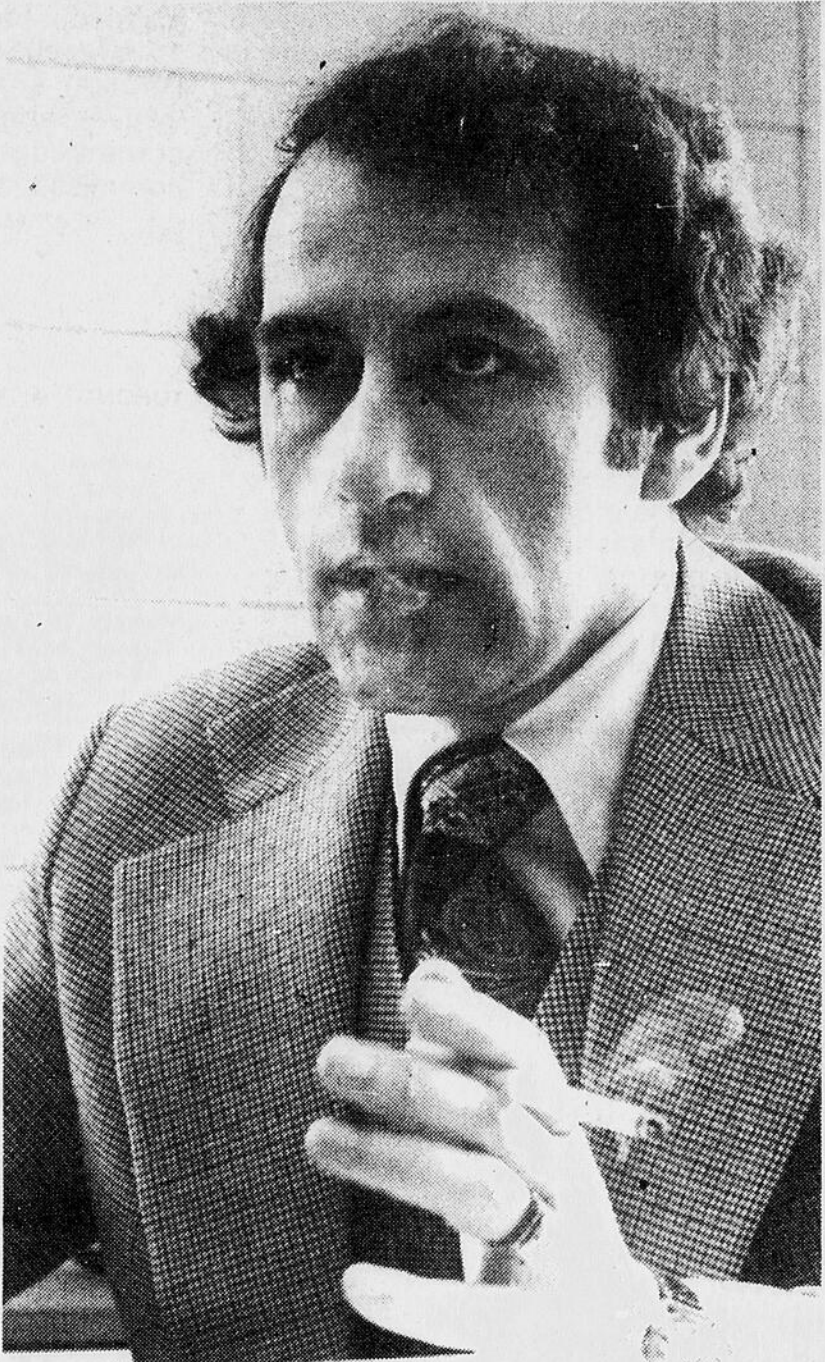
En somme, a dit M. Vézina, les études tiendront compte de l'intégration de la zone à l'environnement du secteur, notamment par rapport à l'îlot de l'hôtel de ville.

Par ailleurs, le Conseil des ports nationaux prévoit terminer vers la

fin d'avril l'étude de relogement des installations portuaires.

"C'est à compter de ce moment

que des décisions précises seront prises en ce qui concerne l'échéancier", a-t-il dit.



Marcel Vézina

CITS

Intervention probable d'un conciliateur

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI (LG) — Petit à petit, au fil des jours, alangué par les vagues de chaleurs printanières, le conflit de travail qui paralyse depuis déjà cinq semaines le transport en commun dans le Haut-Saguenay perd de son acuité.

Déclenchée le 14 février, la grève ne semble pas devoir prendre fin à court terme, mais si l'on se fie à l'absence complète de protestations publiques (aux séances de la CITS comme dans les rubriques "opinion du lecteur" des journaux saguenéens), les usagers paraissent eux aussi avoir pris, leur mal en patience.

Cette indifférence de la clientèle s'explique, pour plusieurs, par le fait que la CITS délaissait, quelque temps avant le déclenchement du

conflit, les seize circuits scolaires qu'elle opérait jusque-là. La clientèle scolaire (primaire et secondaire) est, on le sait, reconnue comme la plus vulnérable à ce genre de conflit.

D'autre part, tout semble indiquer qu'une bonne partie des étudiants de niveaux collégial et universitaire s'accommodent suffisamment pour surmonter l'inconvénient.

Incidentement, le nombre d'étudiants "auto-stoppeurs" a légèrement diminué, mais pas significativement.

Le syndicat

Du côté syndical, même si les conditions climatiques ont, chez plusieurs, enraciné la conviction de pouvoir supporter une longue

grève, on assiste à un flottement au plan de la stratégie.

Le conseiller syndical à la CSN responsable du dossier, M. Jacques Bégin, demeure dans l'expectative, mais il n'écarte pas l'éventualité de contacter dans les prochains jours le conciliateur du ministère du Travail, M. François Bégin.

Par ailleurs, certains syndiqués, dont un membre influent de l'exécutif, auraient vainement entrepris des démarches pour obtenir l'intervention du député et ministre de la Justice Marc-André Bedard.

A ce point de vue, les avis seraient partagés quant à la pertinence de requérir l'intervention politique dans le conflit.

Pendant ce temps, le piquetage se poursuit en face du terminus de la rue Morin.

Expérience limitée

JONQUIÈRE (CF) — La décision du conseil d'administration de l'hôpital de Jonquière de démarrer le centre de planning familial en est une d'un an.

On reconsidérera le projet l'an prochain à la lumière de l'expérience vécue, des besoins manifestés et, bien sûr, des disponibilités monétaires.

C'est le sens des indications que donnait hier au Quotidien sur le sujet le président du conseil d'administration du centre hospitalier, le docteur Robert Landry.

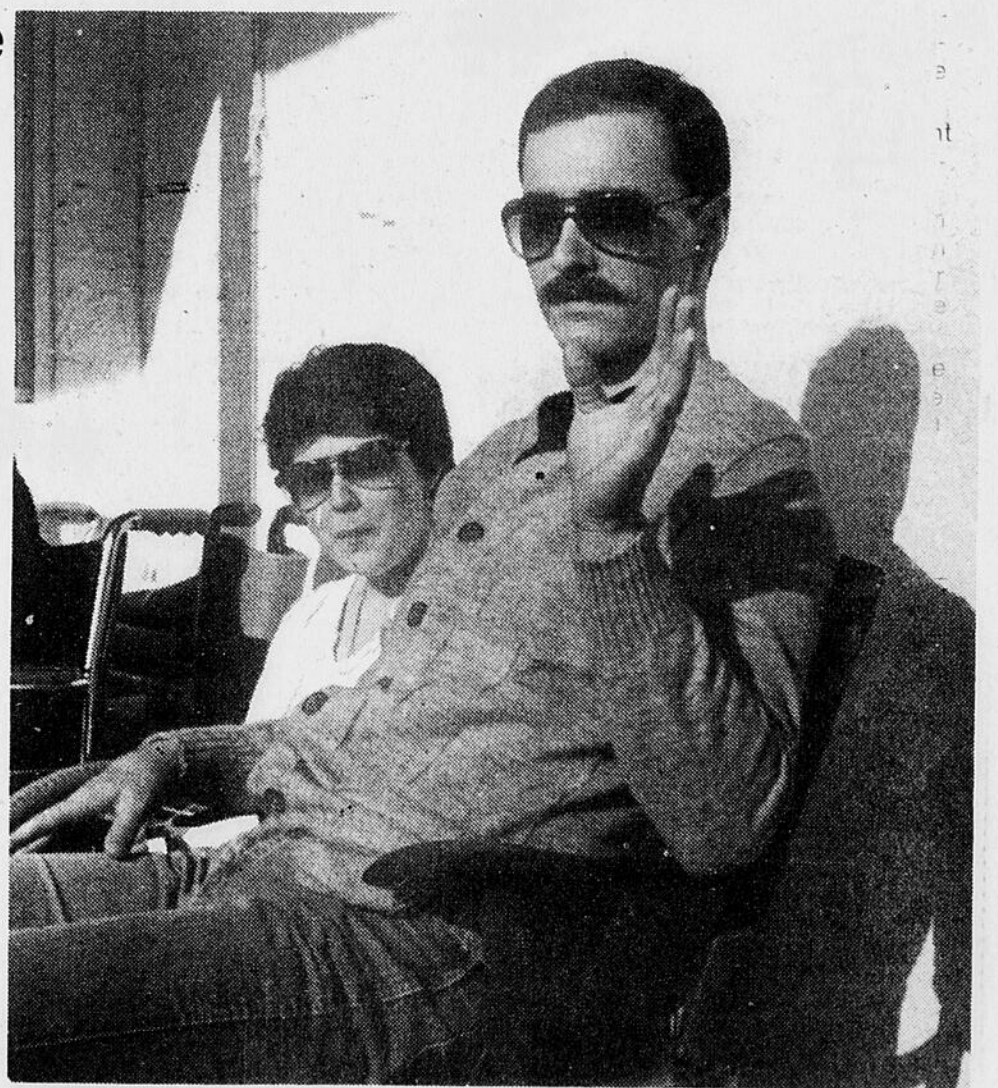
On parle de démarrer le centre au mois d'avril, après avoir accepté la subvention de \$50,000 du ministère des Affaires sociales.

Même si la somme consentie équivaut à peine à un peu plus de 60 p.c. de l'aide qu'on avait requise, le principal problème vient du fait qu'on n'a pas obtenu l'assurance que la subvention serait renouvelable chaque année.

Aucun des hôpitaux qui a mis sur pied un centre de planning familial n'a d'ailleurs obtenu cette assurance, ce qui risque de poser quelques problèmes en regard de la survie de ces centres.

A Jonquière, on établira le nouveau service avec des employés à mi-temps, de façon à rencontrer les possibilités de la subvention réduite de \$50,000.

On engagera une infirmière, une secrétaire, un psychologue et un travailleur social.



EN CONVALESCENCE — Profitant du soleil radieux le policier-pompier de Chicoutimi, M. Pierre Voyer, se remet des blessures qu'il a subies le 11 mars dernier alors qu'il tentait, en compagnie d'une quarantaine de sapeurs, d'éteindre l'incendie qui a ravagé quatre établissements commerciaux sur la rue Racine à Chicoutimi. M. Voyer semble être en bonne voie de guérison.

au palais de justice

Le juge se montre bon prince

par Andrée Bassard

CHICOUTIMI — Reconnu coupable il y a quelque temps sur une accusation de trafic de stupéfiants d'une quantité relativement importante, un individu de Chicoutimi devra purger une peine de quatre mois de prison, en plus de respecter une ordonnance de probation pour une durée de deux ans.

Invité par le procureur de la poursuite à prononcer une sentence exemplaire dans ce dossier en raison de l'importance des quantités de drogue trafiquées, soit 25,6 grammes de haschisch et 171 grammes de phencyclidine, le juge de la Cour des sessions de la paix a répondu partiellement à cette demande. Indiquant qu'il devait tenir compte des sentences rendues dans des causes semblables et des efforts faits par le prévenu pour revenir dans le droit chemin, le juge a prononcé une sentence de deux mois de prison sur chacun des deux chefs d'accusation, ceux-ci devant être purgés consécutivement.

S'est ajouté à cela trois autres sentences à son dossier, relatives à des accusations de conduite avec facultés affaiblies, refus de passer le test d'ivresse mètre et manquements à des engagements antérieurs. Le tout lui a valu des amendes totalisant \$150 et un autre mois de prison, consécutif aux quatre mois sentencés quelques minutes plus tôt.

Peine discontinuée

Pour permettre à un jeune individu reconnu coupable pour trafic de stupéfiants de poursuivre son cheminement

vers le droit chemin, le juge Bertrand Gagnon a décidé d'opter pour une solution mitoyenne, permettant au prévenu de conserver son emploi tout en lui imposant une bonne période de réflexion.

Confronté à la justice pour la première fois, avec des accusations de trafic de 1,5 gramme et 1,4 gramme de haschisch, l'accusé devra purger 90 jours de prison, de façon discontinue, six jours par semaine, après son travail. En raison du rapport présentiel assez favorable qui laisse planer le peu de risques de récidive et pour protéger l'emploi dont dispose l'accusé, le juge a cru opportun de lui imposer une sentence conciliante.

C'est très sérieux

CHICOUTIMI (AB) — Attention, lorsqu'un juge prononce une ordonnance de probation qui revêt souvent plusieurs obligations, la chose doit être prise au sérieux.

C'est essentiellement le message qu'a exprimé le juge Bertrand Gagnon, des Sessions de la paix, alors qu'un individu qui dispose d'un dossier assez chargé comparait hier pour manquement à une ordonnance. Celui-ci ne s'était pas rapporté aux agents de probations comme l'indiquait une ordonnance de la Cour. Visiblement mécontent de la conduite du prévenu qui s'est déjà rendu coupable du même type de méfait, le juge lui a imposé une sentence de vingt jours d'emprisonnement, à être purgés de façon discontinue, les fins de semaine. Il devra également se présenter sans délai à son agent de probation.

Relocalisation

CHICOUTIMI (CF) — On relocalisera probablement le service des postes du secteur Nord de Chicoutimi au début du mois de juillet.

On n'a pas encore complété les pourparlers en vue de la location du nouveau local.

Pendant, si tout se déroule comme prévu, on déménagera le bureau de poste du secteur Nord de son local de la rue Bourget dans un autre, plus vaste, situé sur la rue Rousset, où se trouvait autrefois la maison F.-X. Boivin.

L'initiative vise principalement à faciliter le travail des facteurs du secteur en leur donnant une assise géographique plus pratique.

Ceux-ci se rapportent actuellement au bureau de poste de Chicoutimi.

Contrairement à ce que laissaient entendre certaines rumeurs, la relocalisation n'aura aucune incidence négative sur l'emploi. On parle même de l'ajout d'un facteur.

Lajoie, Laberge, Boivin & Associés Inc.,

Agence d'assurances générales

31 ouest, rue Racine, Chicoutimi, (édifice Steinberg)
549-9925



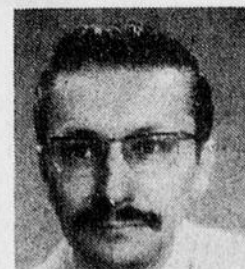
Pierre-E. Laberge
C. d'A.A.



André Lajoie
C. d'A.A.



Alain Lajoie
C. d'A.A.



Benoit Boivin
C. d'A. Ass.



Claude Lajoie
C. d'A. Ass.



Renald Rouleau
C. d'A. Ass.

gervais et associés, c.g.a.

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS

RÉAL GERVAIS, C.G.A.

393 EST RUE RACINE
CASE POSTALE 507
SUITE 500
CHICOUTIMI
G7H 5C8
TEL 545-4595

commentaire

Le rapport Pépin-Robarts contient-il la solution?

Devant l'aide qu'elle paraît apporter aux péquistes, on pourrait croire que la journaliste Solange Chaput-Roland fait regretter au gouvernement fédéral son invitation à siéger sur la Commission de l'unité canadienne que présideront conjointement l'ancien premier ministre de l'Ontario, John Robarts, et l'ancien ministre fédéral Jean-Luc Pépin.



bertrand tremblay

Madame Chaput-Roland a hésité longuement, et c'est finalement sur les conseils de "très grands amis" comme Claude Ryan et Michel Roy, le nouveau rédacteur en chef du "Devoir", qu'elle a accepté de relever le défi.

Mais, elle garde un souvenir très amer de son expérience. Durant certaines audiences où la haine a éclaté, elle a songé à démissionner. Elle a tenu bon pour ne pas donner l'impression d'abandonner le Québec, car elle se considérait "la plus émotive, la plus nationaliste, la plus "péquiste" du groupe".

Aujourd'hui, en ressassant ses mauvais souvenirs, elle regrette fina-

lement d'avoir affronté les intolérances des différents groupes ethniques du pays. On se rappellera qu'elle a éclaté en sanglots au cours d'une soirée particulièrement mouvementée, à Montréal, quand elle a vu des francophones se chamailler avec des expressions de "haine et de colère indescriptibles". A Winnipeg, elle a imposé le silence à une salle hostile en lançant: "Si c'est ainsi que vous, Canadiens anglais, respectez le Québec, monsieur Lévesque a sûrement raison..."

Ces confidences et bien d'autres, le commissaire redevenu journaliste libre après avoir rempli sa mission en faveur de "l'unité canadienne" les a faites à Marie-Odile Vézina, de "Opinion", mensuel bilingue publié par un organisme fédéral, le conseil de l'unité canadienne.

Les réflexions de madame Chaput-Roland prennent une signification nouvelle après la remise du troisième et dernier volume du rapport de la commission. Elle en a sûrement scandalisé plusieurs en constatant d'abord que les réactions favorables du Québec devant les recommandations de la commission ont "largement dépassé" ses prévisions, et en manifestant sa déception devant les silences prolongés d'Ottawa et des neuf autres provinces.

Elle prétend même que "l'analyse de la Commission Pépin-Robarts rejoint tout à fait celle du député péquiste de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, dans "l'Option".

Il ne faudrait pas croire cependant que celle qui a fait accepter une forme de statut particulier en faveur du Québec par les autres commissaires, et notamment l'ancien premier ministre ontarien John Robarts, donne l'absolution aux tenants de la souveraineté-association. "Libéraux, NPD, conservateurs, péquistes, souverainistes, je les mets tous dans le même sac!", tranche-t-elle en annonçant la publication d'un livre dans lequel elle exprimera clairement sa pensée.

La déduction pratique qu'elle retient de sa douloureuse participation aux travaux de la Commission de l'unité canadienne tient à cette découverte: le Canada, c'est un moteur, avec des roues d'engrenage. Si vous en tournez une, dix autres vont se mettre en mouvement. Elle a bien vite réalisé qu'isoler le problème du Québec des autres provinces est une erreur... "Si j'offre au Québec des pouvoirs si grands que je bloque les autres roues, le moteur canadien ne fonctionnera plus. Ou bien le Québec va se dissocier et se donner un système à lui, ou alors, il va rester à l'intérieur du fédéralisme

et il va être obligé de comprendre qu'en dehors d'une certaine spécificité qu'on va lui donner, il ne pourra pas obtenir tellement plus que les autres provinces.

Devant la presse et ses confrères commissaires étonnés, elle a prédit, cette semaine, qu'après l'avoir rapidement rangé sur les tablettes de l'oubli, le Canada anglophone va le reprendre rapidement le rapport Pépin-Robarts après le premier référendum qui "donnera au Québec l'autorisation de négocier, pour en entreprendre une nouvelle lecture et commencer à y réagir à voix haute".

Car elle nourrit la conviction que la solution à la crise constitutionnelle se trouve parmi les "observations et recommandations" inscrites par les commissaires de l'unité canadienne. On verra bien!

parole aux lecteurs

Chicoutimi a fait perdre \$1,500 à Maria Chapdeleine

Je vous écris afin de vous exposer ma réflexion au sujet de l'accueil réservé par le public de Chicoutimi, lors de la présentation de la pièce de théâtre Maria Chapdeleine, par la troupe Maria Du Lac dans le cadre des festivités du Carnaval-Souvenir, les 10 et 11 février.

A partir d'un accueil presque nul de la part de la population de Chicoutimi, je me suis posé la question suivante.

Le Carnaval-Souvenir porte-t-il seulement un nom artificiel ou est-il seulement un événement vécu par les gens du Grand Chicoutimi?

D'après certaines définitions que vous vous plaisez à nous dire, c'est qu'à Chicoutimi, pendant le mois de février vous vivez réellement quelques coutumes du passé!

Ces coutumes que vous essayez de vivre auraient sûrement fait sourire Louis Hémon, témoin historique de notre passé, car vous pensez témoigner en quelque sorte de votre héritage, de votre patrimoine, quoi?

Mais, comment vou-



lez-vous que les gens du Haut du Lac, croient en votre honnêteté puisque vous ne respectez plus les vieux écrits d'un grand écrivain qu'était Louis Hémon, lequel

laissa en passant un témoignage de nos us et coutumes dans son roman Maria Chapdeleine?

Ce même roman a été spécialement adapté

pour le théâtre par la troupe Maria Du Lac, en grande partie composée d'adultes et d'étudiants.

Je ne reproche pas aux Chicoutimiens leur indifférence, mais je reproche aux organisateurs de votre Carnaval d'avoir manqué de compétence et d'abuser de la confiance des gens en leur promettant monts et mers quand ils ne peuvent tenir leurs engagements.

Ne savez-vous pas messieurs que vous avez fait perdre entre \$1,200 et \$1,500 à cette jeune troupe et par ce fait, vous freinez une grande partie de leurs activités?

Je suis choqué qu'on ait fait venir cette jeune troupe en leur promettant que tous les billets seraient vendus à temps. Si vous me dites, je suis désolé, ce n'est pas cela qui paiera les factures.

Je vous demande de chercher une formule qui permettra à cette troupe de récupérer son argent, sinon je croirai qu'il n'y a que des profiteurs au Carnaval-Souvenir.

Michel Simard, 140, Boivin, Mistassini. Le 23 mars 1979.

LA PRIME AU BILINGUISME EST MAINTENUE



au fil de la pensée

Mettez-vous en gang!

Jadis, ou plutôt naguère, il y a eu saccage à LG-2. Une amuserie, une carabnade: trente-deux millions de dollars de dommages.

Il y eut enquête. Cliche, son nom. On en serait rendu au jugement. On a réglé à l'amiable pour \$200,000. Pourquoi pas \$157,000! Ou (\$1 et autres considérations) comme faisait le gouvernement lorsqu'il achetait les anciens collages classiques?

Je comprends que \$32 millions, c'est coton. La FTQ pourrait payer, à la longue, mais ça serait fatigant. Solution: mettez-vous en gang pour faire un coup.

La CSN est "actionnée" comme on disait dans le temps, pour \$6,000,000. C'est coton. Pensez-vous que la CSN va payer? Juste avant le référendum? Allez donc!

On me dit aussi qu'il y aurait eu des agaceries du côté des autobus. On parle d'un million de dollars. Pensez-vous que les auteurs du méfait (quel doux mot!) vont payer? Allez donc! Ils étaient en gang.

Depuis le temps qu'on vous dit que les syndicats sont au-dessus de la loi, comment se fait-il que vous n'êtes pas tous syndiqués? Vous seriez au-dessus de la loi; ça peut être utile.

De sources généralement bien informées, j'ai appris aussi que durant une des grèves des employés de l'Hydro, il y a deux ou trois ans, des syndiqués avaient saboté des camions. Vous savez, ce genre de camion avec un Q électrique sur les côtés, et dont chacun coûte

une petite fortune. On n'a jamais entendu parler de ça. Les autorités de l'Hydro elles-mêmes préféreraient sans doute oublier ces incidents. Pensez-vous qu'au moment de signer une convention collective, on va s'inquiéter de quelques camions sabotés? Et que faites-vous du protocole de retour au travail qui contient toujours une clause d'absolution générale que le pape lui-même ne se sent plus capable de donner?

Au fond, c'est peut-être mieux ainsi. Je suis trop ménager. Ou trop vindicatif; c'est pas chrétien. Un des noms de Dieu, chez les musulmans, c'est "le Grand Pardonneur". Les Etats ont peut-être des mœurs divines. Après tout, si les catholiques prient assez pour les autorités civiles, il doit bien en coller quelque chose.

Je me souviens quand même que mon père avait contracté, durant la Crise, une dette de \$8.92 chez le boucher Dufour. Plusieurs années après, il a payé \$92.00, à cause des frais du huissier. L'enfer, c'est d'oublier qu'on peut être pardonné. Mon père ne travaillait pas en gang. Il faisait ses coups tout seul, l'innocent!

Remarquez bien que ma première réaction, quand j'ai appris la nouvelle que la FTQ et la CSN étaient "actionnées" pour plusieurs millions de dollars, ça a été de me dire: à quoi pensent les juges? C'est pas sérieux. Jamais les syndicats ne cracheront ces millions. D'ailleurs, les Etats, est-ce qu'ils

paient les dommages qu'ils causent? L'Allemagne, par exemple, a payé, toutes proportions gardées, \$125,000 comme dettes de guerre. Aujourd'hui, elle est grasse dure. Faut se mettre en gang pour faire des coups.

Dans le même ordre d'idées, on m'a conté récemment un petit fait drôle. Tout est drôle, au fond, sauf une sciatique ou l'équipollent. Il s'agissait d'une cinquantaine d'étudiants et d'étudiantes qui avaient été raflés au cours d'une rafle (je me force pas) dans une brasserie. Gros déploiement de police, parents affolés, quelques adolescents aussi, mais moins.

Trois mois plus tard, ce petit monde comparait. Le juge les reçoit, raconte sa vie, cherche ses papiers, vitupère les secrétaires et autres huissiers, bref, fait tout sauf juger les intimés. Il te les renvoie blancs comme neige, sans même leur faire une homélie. Mettez-vous en gang.

J'aimerais bien savoir pourquoi je dis des choses comme ça.

Jean-Paul Desbriens,

L'avortement, c'est le triomphe de la minorité

Contrairement aux hôpitaux de Roberval et de Chicoutimi, qui se sont tenus debout avec la conviction que l'avortement est un acte contre nature, le Centre hospitalier de Jonquières, lui est tombé dans le panneau.

Il est renversant que

moins de 10 pour cent des voix requérant cette réglementation ait pu obtenir cette clinique contre une très forte majorité qui s'y opposait. Vive la démocratie!

L'ouverture en province des vingt cliniques d'avortement s'est faite sans

bruit, sans fracas, sur la pointe des pieds. La population, sur un sujet aussi important n'a pas été consultée. En toute justice, si on avait passé un référendum sur cette question brûlante, cette mesure gouvernementale aurait été battue à plate couture.

Le chien de garde, lui aussi coupable, à l'Assemblée nationale en particulier. Les libéraux se sont tenus bouches cousues. You-hou M. R. Lamontagne, êtes-vous toujours caché derrière M. Gérard-D. Lévesque? De toute façon, appelons cela complicité.

On peut aisément supposer, que, l'opposition officielle, sur cette question délicate, a reçu l'ordre du grand frère d'Ottawa de se taire et coûte que coûte. On comprendra que M. Trudeau qui se lamente sur toutes les tribunes, que, la séparation du Québec serait un crime contre l'humanité, ferait mieux de pleurer plutôt sa fameuse loi sur l'avortement qu'il légala en 1968.

Dans 10 ou 20 ans, il faudra, comme en Hongrie, rappeler cette loi inique, tellement elle aura fait mal au pays.

Je dirais à tous ceux que l'établissement de ces cliniques de la mort, au Québec, n'a pas fait plaisir, d'employer une façon sûre de faire mal.

Retourner sa carte de membre, peut importe le parti. Certains pourraient faire parvenir au Dr. Lazure, (les gros yeux) à Mme Lise Payette (la personne avant toute chose) ou bien à M. Claude Ryan (le discret), lui-même. C'est pas beau le fédéralisme à la Trudeau, M. Ryan?

Pour terminer, j'ai un ami qui doit aménager sous peu à Jonquières et qui a fait ce commentaire: "Je dois me choisir, dit-il, un nouveau médecin de famille, et le problème est que je redoute de tomber sur un médecin appelé à certains jours, à la pratique de l'avortement et cela, je ne saurais le prendre".

Ceci laisse une porte large ouverte à la réflexion. L'intégrité de l'acte médicale mise en doute.

Eduard Lévesque, 2313, boulevard Talbot, Chicoutimi. Le 23 mars 1979.

savoir dire

Ivre de volupté, de tendresse et d'amour...

Ivre ou non, en tout cas, le conducteur plus ou moins éméché qui doit passer le test pour qu'on sache le degré d'alcool qu'il a dans le sang, se voit obligé de souffler dans un ballon. L'air expiré contient une certaine quantité d'alcool. Cela s'appelle l'ALCOOTEST (ou alcotest, même). Mais jamais son grand jamais cet appareil ne s'est nommé Ivressomètre. Je l'ai déjà dit. Si j'y reviens, c'est que, dernièrement, on a reparlé de lui dans les journaux. Et seul un journal de Québec lui a rendu justice en l'appelant l'ALCOOTEST. Les autres journaux en sont toujours à ce malheureux vocable Ivressomètre. Si l'on met en ce moment en doute la véracité de l'alcotest, il y a longtemps que les linguistes ont banni l'ivressomètre.

Louis-Paul Béguin.

dossiers

La route fauche notre jeunesse

Vous êtes-vous déjà posé la question de savoir quels sont les facteurs qui expliquent le fait que, statistiquement parlant, le pourcentage des jeunes mêlés à des accidents de la route est trop élevé?

Le groupe de recherche, Ideacom Inc., qui a étudié cette question pour le compte du ministère des Transports du Québec, publiait récemment les conclusions de son étude intitulée: "Les jeunes Québécois et les accidents de la route: épidémiologie et prévention".

Un premier volet présente l'évolution de l'automobile comme moyen de transport et phénomène social auprès des jeunes puis en traite les conséquences les plus immédiates à savoir les accidents de la route et les coûts qu'ils entraînent. Un deuxième volet fait ressortir et analyse les multiples variables dont il faut tenir compte dans l'explication du nombre toujours élevé de jeunes victimes d'accidents. Enfin, le troisième volet, la prévention, présente un certain nombre de mesures susceptibles d'apporter des correctifs à la situation actuelle. Cette étude est maintenant en vente dans toutes les librairies de l'Éditeur Officiel du Québec.

Profil du jeune Québécois

Le Québec compte près de 6,200,000 habitants. Les jeunes de 15 à 24 ans totalisent environ 20% de la population, soit en chiffres absolus 1,274,000. La très grande majorité (97%) des 15 à 19 ans fréquentent l'école. Toutefois, la proportion des élèves et étudiants ne cesse de diminuer avec l'âge pour ne représenter que 6% de la population totale à l'âge de 24 ans.

Le phénomène du jeune au travail est donc assez généralisé au Québec. De fait, la population en âge de travailler, c'est-à-dire les 15 ans et plus, a crû plus rapidement au Québec qu'en Ontario. En mai 1978, près de 50% de tous les chômeurs canadiens étaient âgés de moins de 25 ans. En 1975, 15,4% des 15-24 ans étaient en chômage au Québec et 11% en Ontario, contre respectivement 8,8% et 6% pour le taux de chômage général.

D'autre part, le Québec présente une distribution de la main-d'œuvre accusant une hypertrophie du secteur tertiaire, qui compte pour 62,8% de l'emploi total. On peut donc affirmer, sans risques d'erreur majeure, que les jeunes d'aujourd'hui se retrouvent dans les entreprises de transport et de communication, dans le commerce, la finance et les assurances, les services en général et l'administration publique.

Pour résumer, le jeune Québécois est étudiant, chômeur ou employé dans le secteur tertiaire. Il est aussi relativement instable et comme la majorité des Québécois, vit en milieu urbain. Enfin, le groupe d'âge auquel il appartient sera de plus en plus minoritaire au fur et à mesure des années par rapport aux autres groupes d'âge.

Des casse-cou

Ce sont des jeunes qui, en proportion du nombre total des conducteurs, ont le plus grand nombre d'accidents. De plus, les accidents provoqués par les jeunes sont les plus mortels, les plus graves et ceux qui entraînent les plus lourdes pertes matérielles.

Les principales causes de mortalité chez les 15-24 ans sont par ordre d'importance, les accidents de la route (58%), les autres accidents (20%), les suicides (15%) et les maladies (7%). Selon certains spécialistes, une proportion non négligeable des accidents mortels de la route chez les jeunes conducteurs seraient des suicides déguisés. En 1978, tous les Québécois, quel que soit le groupe d'âge auquel ils appartiennent, accordent leur préférence à la voiture de 8 cylindres: les proportions varient de 56% pour les 15-24 ans à 72% pour les 75 ans et plus. Plus de la moitié des propriétaires de voitures de 15 à 19 ans possèdent des véhicules construits après 1973 et à l'âge de 20-24 ans, la proportion augmente à 70%. Il est donc faux de prétendre, comme le veut l'opinion populaire, que les jeunes conduisent de vieilles voitures. Fait paradoxal, les jeunes ont relativement plus de voitures fabriquées en 1978 que

tous les autres groupes d'âge.

Des quelque un million de jeunes Québécois, environ la moitié sont titulaires d'un permis de conduire. De ce nombre, près de 50% conduisent leur propre véhicule.

De plus, les conducteurs de 15 à 24 ans représentent 20% de tous les titulaires de permis de conduire au Québec mais sont néanmoins impliqués dans 30 à 35% de tous les accidents de la route enregistrés au Québec. Dans tous les pays industrialisés, les accidents de la route sont la principale cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans.

Le coût des accidents

Chaque année, les accidents de la route entraînent des pertes considérables pour la société québécoise. Dans la présente étude, trois types de coûts ont été retenus comme résultant des accidents de la circulation. Il s'agit des coûts économiques, financiers et autres.

Ce sont les pertes que représentent, pour la collectivité en termes de production et de consommation, un décès ou des blessures nécessitant des périodes de convalescence plus ou moins longues. Ainsi, la production d'un individu comporte deux composantes majeures: sa participation directe à la production, c'est-à-dire son travail, et la production qui résulte de ses activités à l'extérieur de son travail, c'est-à-dire sa participation à l'amélioration du bien-être de sa famille et de sa communauté.

C'est en tenant compte de ces facteurs que le professeur Benoit Daigle, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a effectué en 1976 une étude qui évalue la perte de production due aux décès sur les routes.

En 1970, année de base pour les statistiques de cette étude, il y a eu

au Québec 1,665 morts (soit 1,233 hommes et 432 femmes) et 49,655 blessés sur les routes. La méthode du professeur Daigle consistait à calculer la valeur brute de la production d'un individu à un âge donné, en tenant pour acquis que cet individu était en mesure de produire pendant un certain nombre d'années.

Après quoi, il soustrayait de la valeur de production brute la consommation future de l'individu, ce qui lui permit d'obtenir la valeur nette de production.

Les résultats de la recherche démontrent que la perte de production nette pour l'ensemble des 1,665 tués sur la route en 1970 aurait été de \$49,3 millions. En 1974, il y eut au Québec 1,882 décès dus aux accidents de la route. Selon la méthode du professeur Daigle, on peut estimer que ces décès auront coûté \$67,3 millions en perte de production nette.

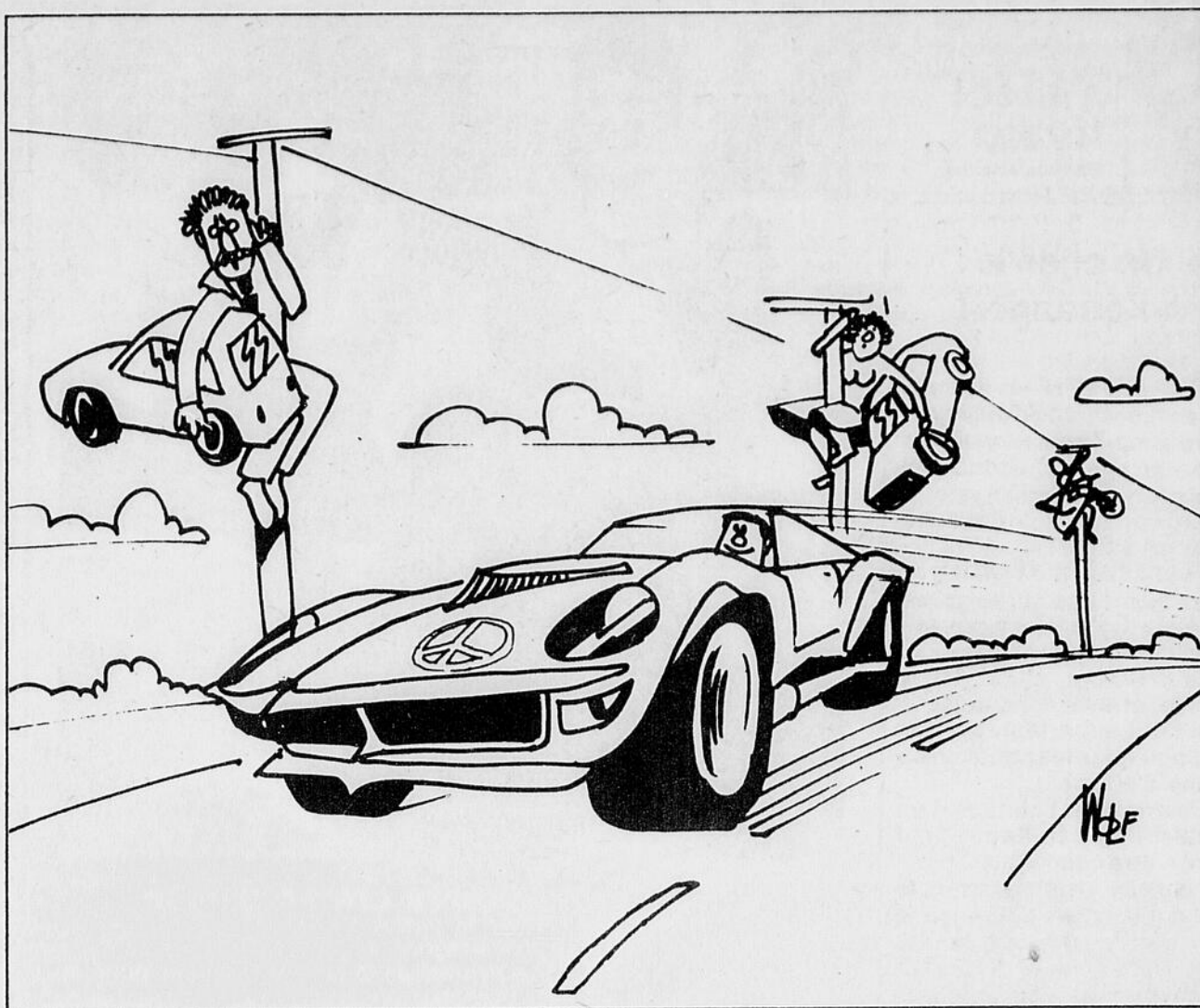
Les coûts financiers 23 jours d'hôpital

Ce sont les coûts se rattachant directement aux accidents de la route, c'est-à-dire les coûts d'hospitalisation et de traitement des blessés, le coût des assurances, les frais juridiques et d'obsèques.

Une étude américaine va même jusqu'à suggérer que l'on devrait ajouter le coût des pertes de temps occasionnées par le ralentissement de la circulation qu'entraînent les accidents de la route.

Selon une étude effectuée par le docteur Claire Laberge-Nadeau et M. Robert Bourdeau de l'Université de Montréal, en 1974, un blessé de la route de 29 ans effectuait en moyenne un séjour de 22,7 jours à l'hôpital au coût de \$2,000.

La même victime devait ensuite se rendre à des consultations exter-



nes dont le coût s'élevait à \$340. Le traitement de ce blessé type de la route aura entraîné des frais d'environ \$2,350 pour la collectivité.

Par ailleurs, on constate que ce sont les piétons accidentés dont les frais médicaux sont les plus élevés. Ils sont suivis en ordre décroissant par les passagers et les conducteurs de motocyclettes, les passagers et les conducteurs de voitures et enfin par les cyclistes.

Lorsqu'on examine la fréquence des sinistres enregistrés au Québec et en Ontario en 1976 pour 100 véhicules assurés, on s'aperçoit que le Québec domine partout sauf au chapitre des risques multiples combinés. Le coût moyen des sinistres était aussi plus élevé au Québec, en 1977, qu'en Ontario.

En ce qui a trait aux motocyclistes, seulement 22,000 des 150,000 motos en circulation au Québec

étaient assurées en 1977.

Ce sont, entre autres, la rupture de liaison conjugale, la perte de jouissance de la vie, les douleurs et souffrances physiques et psychologiques.

Il s'agit de coûts difficilement quantifiables, qui touchent directement à la fois l'individu impliqué dans un accident et ses proches.

Modèle explicatif

C'est en faisant l'intégration de différentes recherches internationales que le groupe de recherche Ideacom Inc., en est venu à construire un modèle interprétatif du comportement des jeunes conducteurs.

Les sept variables du modèle, à savoir l'exposition, l'expérience, les drogues, la personnalité, le contexte socioculturel, le véhicule

et le territoire de conduite sont intimement liés. Cependant, les cinq premières variables rendent compte de l'essentiel du comportement des conducteurs et par conséquent, de la majorité des accidents de la route.

Tandis que les facteurs reliés au type de véhicule et au territoire de conduite n'influencent que très peu sur les causes d'accidents.

L'exposition (temps passé au volant, kilométrage parcouru, temps de conduite et comportement des autres conducteurs) est une variable très importante dans toute analyse statistique de sécurité routière.

Il est évident que ceux qui conduisent beaucoup risquent, plus que les autres, de provoquer ou d'être impliqués dans un accident. Cette variable entraîne la variable expérience (temps écoulé depuis l'obtention du permis, connaissance du véhicule et type de conduite).

Dans le cas des jeunes conducteurs, l'expérience est fonction de l'exposition et de l'âge du conducteur. Le territoire de conduite dépend du lieu de résidence des jeunes conducteurs et du kilométrage potentiel du territoire. La variable sécurité du véhicule (type de véhicule, propriété du véhicule, âge et entretien du véhicule) est moins importante compte tenu de l'amélioration progressive des véhicules.

Même si les jeunes conducteurs ne sont pas toujours en mesure de se procurer des véhicules neufs, on constate qu'ils passent plus de temps que leurs aînés à l'entretien de leur véhicule. La consommation d'alcool et de drogues fait malheureusement partie de la problématique du comportement des jeunes au volant. Évidemment, bon nombre de ces variables sont liées à une autre variable, la personnalité. Enfin, l'image et les valeurs rattachées à la voiture dans une société ne sont pas sans effet sur les modèles sociaux de comportement d'une collectivité sur la route.

La variable contexte socioculturel, qui englobe notamment les attitudes de consommation, n'explique peut-être pas tout mais peut jeter un éclairage intéressant sur le comportement des jeunes Québécois au volant.

Prévention

Enfin, le groupe de recherche recommande un plan d'action qui mise d'emblée sur la jeunesse comme public-cible prioritaire.

Parmi les mesures susceptibles de réduire sensiblement le nombre d'accidents de la route au Québec, sont notamment retenues celles ayant trait au rôle des forces policières, à la sécurité à l'école et dans les milieux des jeunes travailleurs, une offensive contre l'alcool au volant et l'émission d'un premier permis de conduire temporaire.

Les recherches internationales sont unanimes à le reconnaître, les accidents de la route doivent être attribués en quasi-totalité à un comportement humain fautif. Il faut donc se départir du sentiment de fatalité qui anime la majorité des gens face à cette question. Le reste est affaire de moyens, sans plus.

Ca va mal en Angleterre!

par Patrice Collen de l'Agence France-Presse

Après avoir accumulé une série impressionnante de revers au cours des derniers mois, le premier ministre travailliste, M. James Callaghan, tente de gagner à tout prix du temps dans l'espoir d'un regain de popularité du "Labour" d'ici à l'automne.

La plupart des observateurs avaient prédit à M. Callaghan un hiver "chaud". De fait, le bilan est lourd. La politique salariale du gouvernement travailliste, qui visait à limiter à 5% l'augmentation annuelle des traitements, n'est plus qu'un souvenir. Désavoué en septembre sur ce sujet par son propre parti et par la Confédération des syndicats britanniques (T.U.C.), le premier ministre a dû céder devant les exigences successives des ouvriers de "Ford", puis des chauffeurs-routiers.

Par la brèche ainsi ouverte se sont engouffrées à peu près toutes les catégories professionnelles et l'ensemble des accords salariaux conclus jusqu'à présent se situaient en moyenne entre 10 et 15%, compte tenu des primes de productivité.

Dans le secteur public, la "révolte des mal payés" continue de perturber nombre de services indispensables, bien qu'une trêve nette détente soit perceptible. Tour à tour, les ambulanciers, les éboueurs, les personnels non médicaux des hôpitaux, les employés des cantines scolaires et bien d'autres ont débrayé pour exiger un relèvement substantiel de salaires souvent au-dessous de 40 livres (330 francs) par semaine.

Sur le plan politique, le tableau n'est guère plus brillant. Minoritaire à la Chambre des Communes, le "Labour" doit gouverner au coup par coup, évitant au maximum de "faire des vagues" et de provoquer l'opposition conjuguée des conservateurs, des libéraux et des petits partis régionaux (nationalistes écossais et gallois et unionistes d'Ulster). De plus, le projet de création d'assemblées régionales élues à Edimbourg et à Cardiff — la "dévolution" —, qui devait être la grande réalisation de cette législature, s'est heurté à l'hostilité ou à l'indifférence des in-



teressés. Consultés le 1er mars dernier par référendum, les électeurs gallois ont massivement rejeté la "dévolution", tandis que le "oui" l'emportait d'une très courte longueur en Ecosse.

Les partisans du "oui" en Ecosse n'ont d'ailleurs rallié que 33% des électeurs inscrits, manquant ainsi de loin la barre de 40% nécessaire pour que la "dévolution" entre automatiquement en vigueur. Cette condition restrictive avait été introduite dans le projet par les adversaires de la régionalisation et le Parlement est maintenant souverain pour décider de la suite à donner au projet.

Malgré cette série de revers sur les fronts politique et social, le gouvernement Callaghan survit. A aucun moment les partis d'opposition n'ont réussi à conjuguer leurs efforts pour renverser l'actuel cabinet et provoquer des élections générales anticipées. Le premier ministre mise sur cette incapacité des oppositions pour tenter de durer jusqu'à l'automne, terme

constitutionnel de la législature, espérant que d'ici là, le "Labour" aura reconquis une bonne partie du terrain perdu.

L'optimisme modéré de M. Callaghan se fonde sur plusieurs faits: bien que le secteur public soit toujours affecté par de nombreux débrayages, les grosses grèves semblent passées. Les mineurs, qui avaient provoqué en 1974 la chute du cabinet conservateur d'Edward Heath, ont accepté une augmentation de 13% sans une seule journée de grève.

D'autre part, après de longues tractations, le gouvernement et le T.U.C. ont signé le mois dernier un nouveau "concordat" destiné à mieux d'un replâtrage, mais cet accord témoigne néanmoins de la volonté de la puissante confédération syndicale de présenter un front uni avec le "Labour" dans la perspective de prochaines élections générales.

Sur le plan politique, la marge de M. Callaghan est une fois de plus des plus étroites, après l'échec des deux référendums sur la "dévolution". Les onze députés nationalistes écossais ont menacé de provoquer la chute du gouvernement si le projet était enterré. De leur côté, une quarantaine de députés travaillistes hostiles à la régionalisation ont réaffirmé leur volonté d'empêcher à tout prix une reprise du projet.

Entre ces exigences contradictoires, la tactique de M. Callaghan semble être une fois de plus... d'attendre. Le premier ministre a laissé entendre aux Communes qu'il se donnerait le temps de la réflexion et qu'il attendrait sans doute "plusieurs semaines" avant de décider de la suite à donner au projet de "dévolution". Un laps de temps suffisant pour tenter de trouver une forme d'accord avec les libéraux ou les nationalistes écossais et éviter dans l'immédiat des élections générales qui seraient désastreuses pour le "Labour".

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Ca charrie à l'étranger!

Ou bedon c'est nous autres qui sommes trop en avant sur notre temps, ou bedon il y en a, à l'étranger surtout, qui sont passablement en retard.

Deux petites dépêches d'agences de presse étrangères me laissent en effet perplexe quant à ce qui se passe vis-à-vis les moeurs sexuelles qu'on pratique là-bas...

La première, c'est que la presse officielle chinoise a qualifié, l'autre jour, de pornographiques les pantalons à pattes d'éléphant...

L'autre, c'est l'histoire d'un pasteur anglican Kenyan qui vient d'être condamné à réparer par un sacrifice rituel, le préjudice causé à une jeune infirmière à qui il avait sucé le sein droit, sous la promesse — non tenue — de l'épouser ultérieurement.

Le tribunal a décidé que le révérend Epuisi devra égorger une brebis et répandre sur la poitrine de Maomli Igwera un mélange de sang et des excréments de l'animal...



Déjà le temps de la crème glacée

Voici la preuve que le printemps n'est pas lointain pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Paulo Rousseau, un photographe du Quotidien, déambulait, faisait la Racine, jeudi, lorsqu'il a eut cette vision: deux jeunes filles assises sur un banc public dans le parc situé à l'angle de Racine et Hôtel-de-Ville; elles profitaient des chauds rayons du soleil en dégustant un cornet de crème glacée.

Signe avant-coureur autant que la présence des corneilles, la crème glacée sera-t-elle le vrai présage que le printemps est bel et bien arrivé?

C'est un Bleuet qui a défendu le laitier

La plupart des lecteurs du Quotidien ont sans doute pris connaissance de l'article publié à la une de l'édition de jeudi où il était mention qu'un ecclésiastique presque nonagénaire avait été débouté en Cour supérieure de sa prétention à l'héritage de sa soeur estimée à \$1,336,000.

Le prêtre en voulait particulièrement aux \$545,000 légués au laitier de la défunte et à son

épouse qui avaient hébergé la testatrice pendant un certain temps.

La cause du laitier devant la Cour supérieure a été défendue par l'avocat Rosaire Desbiens, fils de feu Arthur Desbiens, de Chicoutimi. L'avocat Desbiens, qui demeure maintenant à Candiac, compte six frères et cinq soeurs qui demeurent encore dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Premiers triplets depuis dix ans

La naissance de triplets, mardi midi, est la première du genre à survenir depuis dix ans à l'hôpital de Chicoutimi.

La journée même de cet événement, il avait été impossible aux photographes de prendre quelques photos en raison de l'état de fatigue de la mère, Suzie Morin-Brassard, de Chicoutimi.

Cela a été possible jeudi et voici, immortalisée sur pellicule, cette photographie faisant voir Suzie et Mauril tenant dans leurs bras les trois fillettes.

aujourd'hui

Il y a 97 ans aujourd'hui, le 24 mars 1882, le microbiologiste allemand Robert Koch découvrait le bacille de la tuberculose.

1976 — Les militaires renversent la présidente Isabel Peron et instaurent une dictature sanglante, en Argentine.

1974 — Echec d'une tentative de renversement d'Idi Amin Dada, en Ouganda.

1972 — L'administration de l'Irlande du Nord passe directement sous la coupe du gouvernement de Londres.

1936 — Le gouvernement fédéral intervient pour écraser la grève des employés de General Motors, à Oshawa, en Ontario.

1933 — Création des premiers camps de concentration allemands.

1929 — En Italie, les fascistes remportent des élections où leur parti était le seul à se présenter.

1267 — Louis IX appelle ses chevaliers et barons, à Paris, en vue de la Seconde Croisade en Terre Sainte.

— Il est né un 24 mars: — l'acteur de cinéma américain Ste McQueen (1930-).

Enfants condamnés

Sur les 125 millions d'enfants nés en 1978, 12 millions — principalement dans le Tiers-Monde — risquent de ne même pas atteindre l'âge d'un an, estime le Dr Halfdan Mahler, directeur général de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Dans le dernier numéro du magazine de l'OMS (Santé du Monde), publié à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, le Dr Mahler souligne, selon l'Agence France-Presse, que ces pertes en vies humaines ne représentent que la partie visible de l'iceberg et que la situation des enfants survivants dans un environnement défavorable est encore plus dramatique.

Sur les quelque 1,500 millions d'enfants que compte le monde aujourd'hui, 1,220 millions, soit 81 pour cent, vivent dans les pays en développement, la plupart du temps dans un environnement caractérisé par la malnutrition, l'infection, la précarité des conditions de logement, l'absence d'eau saine, l'insalubrité et l'insuffisance de soins, indique-t-il.



Gauthier devient administrateur

André Gauthier, président de la Jeune Chambre de Chicoutimi, vice-président exécutif de la Régionale des Jeunes Chambres du Saguenay, président depuis quatre ans de la Semaine des Fêtes du Canada, ancien président du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, fondateur du Rendez-vous de l'Homme d'Affaires (et j'en passe peut-être), vient d'être nommé membre du conseil d'administration de Loto-Canada.

Pour le président Guy Cousineau, l'arrivée d'André Gauthier à Loto-Canada représente "une addition fort intéressante et son dynamisme, son grand talent et sa connaissance exceptionnelle de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean" seront pour Loto-Canada d'un précieux secours dans l'avenir.

Fondation de recherches

Mercredi prochain, à 20h00, au Club de la direction de l'Alcan, se déroulera, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, une soirée d'informations à laquelle participera Jeanne-d'Arc Léger, de Montréal.

Cette dernière sera à Jonquière pour expliciter davantage les buts et les objectifs d'une nouvelle fondation de recherches pour la protection de l'enfance au Canada. Tous les organismes directement intéressés par cet aspect sont les bienvenus.

Référendum au collège

L'Association étudiante du Collège de Jonquière tiendra un référendum le mardi, 27 mars pour savoir si une majorité des étudiants veut adhérer à l'Association nationale des étudiants du Québec. Marc Laprise a été élu président du comité référendaire.

Les débats du midi ont eu lieu pour informer les étudiants des options qui leur sont proposées. Deux comités d'option se chargent de représenter les tenants du "oui" et du "non". Le comité du "oui" est présidé par Benoît Landry. S'il a pris en charge cette responsabilité, c'est qu'il croit personnellement dans un mouvement démocratique comme l'ANEQ. Les tenants du "non" se sont regroupés autour de Nancy Ross qui croit que l'ANEQ est trop politisée, qu'elle est plutôt au service d'une idéologie politique et non au service des étudiants.



Exposition de Tex Lecor

Tous ceux qui étaient, jeudi soir, à l'écoute du programme "Le Travail à la chaîne" animée par le populaire Serge Laprade, ont appris que Tex Lecor allait bientôt exposer à Chicoutimi.

En fait, l'auteur de "Frigidaire" avait caché le gros lot dans l'enveloppe numéro 6 parce qu'a-t-il informé par la suite, c'est le 6 mai que débutera une exposition de ses oeuvres à Chicoutimi.

A quel endroit aura-t-elle lieu? Je ne sais pas encore, mais on devrait bientôt en être informé.

Des billets disponibles

Si incroyable que cela puisse paraître, il existe encore des billets disponibles pour le souper-conférence qui aura comme invité, mercredi prochain, à l'Auberge des Gouverneurs de Chicoutimi, l'ancien premier ministre Robert Bourassa.

On sait que l'économiste, qui enseigne aussi à l'Université Laval, est invité par la section régionale de l'Association des économistes du Québec.

Si on veut en obtenir, on s'adresse à Serge Moussaly.



Il n'est plus le grand doyen

Le Livre des records mondiaux de Guinness n'a plus l'intention de placer le vieux Charlie Smith au titre du plus vieil Américain encore en vie.

Guinness ne lui accorde plus que l'âge de 103 ans à la suite des preuves qu'il a trouvées tout particulièrement dans la rédaction d'un contrat de mariage.

Cependant, Charlie Smith prétend avoir maintenant 136 ans et, comme preuve, il s'appuie sur différents documents nationaux officiels.

Qui du vieux Smith ou de Guinness a raison?

Mauvaise adresse

Cela est dû à une quelconque erreur émanant directement du Palais de justice de Chicoutimi... Et non du Quotidien!

Toujours est-il que la dame Gaudreault-Gagné qui, avant hier, subissait deux procès pour vol, ne demeure en aucune façon au 1486, de la rue des Maristes, où c'est un certain Germain Girard qui est l'occupant de la résidence et qui, pas plus que sa femme, n'a rien à voir avec cette histoire.

Succès du CAA

Le Cercle des affaires d'Alma reste populaire, après dix ans d'existence. Sa journée annuelle du recrutement, tenue mercredi, et organisée comme à chaque année de façon systématique, a connu beaucoup de succès. L'objectif de la journée, qui était de 200 membres, a été dépassé avec 254 adhésions.

L'objectif pour l'année est de 300 membres et les dirigeants de l'organisme sont persuadés de dépasser largement cet objectif.

Pour réussir, neuf directeurs ont parcouru la ville, visitant les marchands et hommes d'affaires, discutant avec eux au besoin et faisant signer des cartes de membres. C'est du recrutement intensif, auquel on ajoute des interventions nombreuses à la radio.

Chaque année, ça porte fruits, diront avec satisfaction le secrétaire éternel du CAA, Paul Tremblay, et le nouveau président Roger Banford.

Région à l'écart

Depuis hier, micros et caméras de la radio-télévision des débats à l'Assemblée nationale permet à un très grand nombre de téléspectateurs, la télédiffusion de la période des questions avec débat...

En cette première séance, à ce qu'il paraît, c'était Jean-Noël Laviolette, le leader de l'Opposition officielle, qui s'adressait au ministre Robert Burns à propos de la réforme électorale envisagée globalement, ainsi que celle des districts électoraux.

Le problème, c'est que le Saguenay est loin et qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de la fournir à ce chapitre.



Il n'y a pas eu que l'exorcisme

La jeune actrice américaine Linda Blair, qui s'est acquise une réputation internationale en jouant le rôle principal du film à succès "L'Exorciste", est maintenant aux prises avec bien d'autres problèmes que la présence de satan...

En fait, elle fait maintenant face à une accusation de conspiration pour la distribution de cocaïne. Elle a nié l'accusation mais elle a dû verser \$5,000 en cautionnement pour retrouver sa liberté en attendant la tenue de son procès.

On la voit ici en compagnie de son avocat au moment où elle quitte le tribunal fédéral à Jacksonville, en Floride.

rendez-vous

Alma

Club Mari-Lou — Souper mercredi soir, à 18h30, à la salle à manger de la Fon Brau-Haus. Conférencière: Mme Georgette Georgiev, directrice générale adjointe du Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean.

Chicoutimi

Rosicrucien Amorc — Réunion demain soir, à 20h00, au local habituel.

Rencontre eucharistique — Adoration, confessions et célébration eucharistique, jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Les paroissiens de Saint-Alexis, la Garde d'honneur et le public sont invités.

Seréna — Information sur la régulation des naissances, recherche de grossesse, choix de méthodes, connaissances de sa sexualité, il y aura réunion d'information, à l'école Lafontaine, local 040, lundi soir, à 20h00.

Auxiliaires bénévoles — Assemblée avec conférencier, lundi soir, à 20h00, à l'institut Roland-Saucier, Chicoutimi (secteur Nord).

Seréna — Information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode symptomatique, Seréna offre de l'aide, soit par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Téléphonnez aux numéros suivants: Alma: 668-8427; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau-Mistassini: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval-Saint-Félicien: 275-4554.

Club féminin Mimosa — Souper-causerie le mardi, 3 avril, à 18h30, Hôtel Le Montagnais. Conférencière invitée: Claudine Hudon. Date limite billets, le 28 mars.

Retraités de l'Alcan du Saguenay-Lac-Saint-Jean — Une salle est à votre disposition à tous les jours, au sous-sol de l'église Sainte-Marie de Jonquière. Cartes de membres on vente, le

nombre est limité. Tél.: 542-8446.

Al-Anon — Si un membre de votre famille ne peut plus s'em pêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcool sur lui. Mais, vous, rendez-vous compte des effets de ce problème sur vous? Pour obtenir les renseignements et de l'aide, communiquez avec Al-Anon. Tél.: 542-6785 ou 547-7736.

Exposition des archives — Venez voir ce que font et disent les gens de Saint-Isidore (Rivière-du-Moulin), à la salle polyvalente, le samedi, 31 mars, de 14h00 à 16h00, 20h00 à 21h00, le dimanche, 1er avril, de 10h30 à 12h00, 14h00 à 16h00. Apportez une photo ou un document. Collaborateurs demandés.

Jonquière

Association de la promotion des droits des handicapés — Réunion lundi soir, à 20h00, 205, Mellon, Jonquière (secteur Arvida). Invitée: Mlle Bouchard, travailleuse sociale. Party-guenille — Ce soir, à 21h00, au club social de Kénoquia.

Comité de la pastorale de la paroisse Saint-Mathias — Toute la population est invitée à un récital donné par l'abbé Jean-Guy Morin, O.M.I., interprète de plusieurs disques, demain soir, à 22h00, en l'église Saint-Mathias.

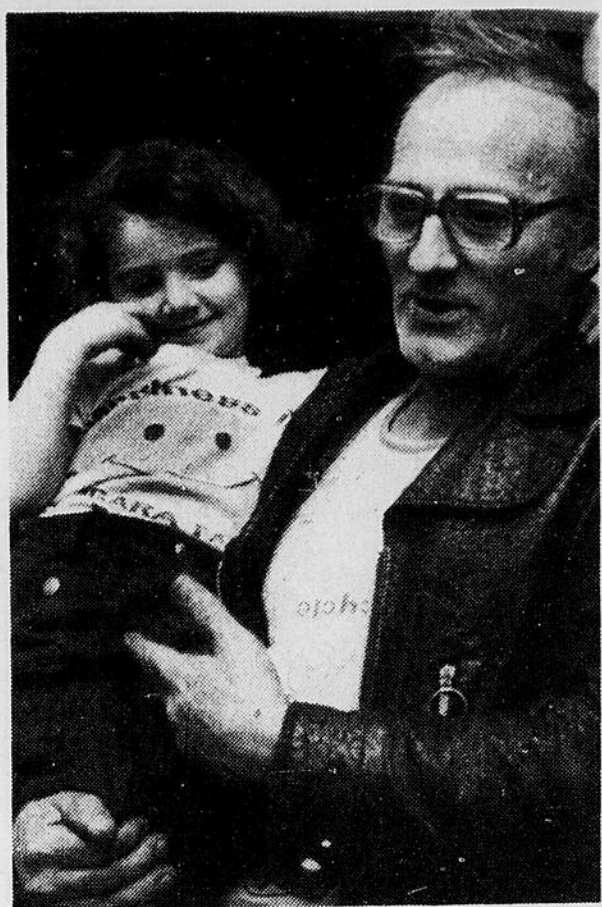
La Baie

Familles monoparentales — Réunion du Bas-Saguenay mardi soir, à 20h00, au sous-sol de l'église Saint-Edouard, Port-Alfred.

Roberval

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera lundi, à Roberval, pour les femmes enceintes du secteur de Roberval, Sainte-Hedwige et Pointe-Bleue. Renseignement et inscription: 275-0634. A noter: ces cours sont gratuits.

québec en bref



TEMOIN — Ulric Moreau raconte aux journalistes la poursuite qui a suivi l'accident dans laquelle une fillette de 8 ans a perdu la vie.

(Photolaser PC)

Chauffard capturé

MONTREAL (PC) — Une femme de 32 ans qui venait de heurter avec sa voiture une fillette de 8 ans qui devait succomber à ses blessures, a été poursuivie par un automobiliste qui l'a obligée à s'immobiliser.

La femme a expliqué à la police qu'elle ne s'était pas arrêtée après l'accident parce qu'elle avait été prise de panique. Elle a néanmoins été relâchée après avoir été interrogée. On ne sait pas encore quand elle comparaitra en cour pour répondre à une accusation de délit de fuite.

L'automobiliste qui a pris le chauffard en chasse a été identifié par la police comme étant M. Ulric Moreau, âgé de 46 ans, qui a été témoin de l'accident survenu dans l'est de la métropole, à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Adam.

Edition du matin suspendue

MONTREAL (PC) — Le quotidien anglophone Montreal Star a annoncé vendredi l'abandon de son édition du matin, publiée maintenant depuis un mois.

Rien n'indique, toutefois, que cette décision conduira à une trêve entre le Star et son rival The Gazette, qui se livrent une guerre des tirages depuis la fin de la grève de sept mois au Montreal Star.

Dans un court communiqué à la une, le Montreal Star annonçait vendredi matin l'abandon de son édition matinale, ce qui permettra à son équipe de concentrer tous ses efforts sur les éditions régulières.

Le Star continuera à publier, comme par les années passées, une édition en fin de matinée et une édition en après-midi.

Pour sa part, le quotidien The Gazette a fait savoir qu'il n'a nullement l'intention d'annuler son édition d'après-midi lancée durant la grève au Star.

Invitation acceptée

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois a accepté l'invitation du Parti socialiste français d'assister à son congrès qui se tiendra à Metz du 6 au 8 avril. C'est M. Pierre Harvey, membre du conseil exécutif national et conseiller au programme du parti, qui a été choisi pour représenter le PQ à ce congrès.

Il ne participera pas activement aux travaux du congrès; il n'y assistera qu'en tant qu'observateur.

La justice des Blancs: "Une curieuse de justice"

— René Simon

QUEBEC (PC) — "Une curieuse de justice...", a commenté hier le président de l'Association Attukamek-Montagnais M. René Simon, suite au refus du ministre québécois de la Justice d'ordonner la réouverture de l'enquête du coroner sur la mort violente de deux jeunes Montagnais de Sept-Iles, survenue sur la rivière Moisie en juin 1977.

Au cours d'une conférence de presse hier à Québec, M. Simon s'est dit "renversé" par la réponse négative du ministre Marc-André Bédard et tient de cette affaire que "la conscience de certains Blancs est très large quand il s'agit de rendre justice aux Indiens".

En octobre dernier, la Ligue des droits de l'homme réclamait la tenue d'une

nouvelle enquête sur la mort de ces deux jeunes Indiens, Achille Volant et Moïse Régis, âgés respectivement de 20 et 26 ans.

La Ligue alléguait alors que le coroner, Me Raymond Gaudreau, avait fait preuve d'un "manque de rigueur incroyable" au cours de l'enquête du 13 septembre 1977.

Dans la réponse écrite qu'il adressait mercredi à la

Ligue des droits de l'homme, le ministre de la Justice déclarait qu'aucun fait nouveau ne justifiait la tenue d'une nouvelle enquête et que tous les éléments importants avaient été portés à la connaissance du coroner.

Des trous

Mais les Indiens et la Ligue des droits de l'homme continuent de croire que le

coroner n'a pas fait son "job" puisque l'enquête a laissé de nombreux "trous".

L'un de ces "trous" a été précisé par un représentant de la ligue, M. Rémi Savard, qui participait également à la rencontre avec les journalistes.

Quand le deuxième corps fut retiré de l'eau, six jours après sa disparition, on a noté qu'il avait saigné abondamment.

Des pathologistes consultés ont affirmé que la chose est impossible, mais

pourtant, souligne M. Savard, le coroner n'a pas jugé bon d'entendre un spécialiste à ce sujet.

Sans vouloir émettre une hypothèse précise, la Ligue des droits de l'homme soutient que la mort des deux Montagnais est survenue à la suite d'un "accostage qui a mal tourné".

Les deux jeunes pêcheurs auraient été victimes du zèle de deux agents de conservation, croit-on parmi la population de la réserve de Mallothenam, près de Sept-Iles.

Pour les agriculteurs

L'UPA réclame un statut particulier

QUEBEC (PC) — Les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles ont recommandé, hier, au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, de prévoir des règles d'exception dans l'application des nouvelles normes de travail dans le cas des employés d'une entreprise agricole.

Appelés à leur tour à faire connaître leur point de vue sur le projet de loi 126 en commission parlementaire, MM. Paul Couture et Léo Vigneault, respectivement président et secrétaire général adjoint de l'UPA, ont fait ressortir le caractère distinctif de l'exploitation agricole, soumise aux rigueurs du climat et à certains impératifs saisonniers.

C'est ainsi qu'ils ont suggéré que des normes comme les heures supplémentaires, le salaire minimum, le congé hebdomadaire, la semaine de travail, le prélevé ne s'appliquent pas étant donné un rythme de travail

et des conditions de travail particuliers à l'exploitation agricole.

Le projet de loi 126 dans sa forme actuelle prévoit que les dispositions sur les normes de travail ne s'appliquent pas au salarié employé sur une ferme mise en valeur par une personne physique dont c'est l'activité principale.

L'UPA est d'accord avec cette particularité mais elle demande au gouvernement d'exempter aussi les salariés d'une entreprise gérée par une société, une coopérative, un syndicat dont la majorité des membres ou actionnaires ont comme principale activité l'exploitation de cette ferme.

En réclamant une espèce de statut particulier, M. Vigneault a expliqué que des exceptions sont consenties aux exploitations agricoles des autres provinces en matière de législation du travail et c'est

pourquoi il faut être prudent au Québec dans ce domaine si les agriculteurs québécois veulent répondre à la concurrence a ajouté le témoin.

En ce qui regarde la personne physique qui emploie un ou des salariés, l'UPA demande qu'on accorde une période de cinq ans avant qu'un nouvel exploitant soit considéré comme exerçant une activité "principale".

Ceci voudrait dire alors que la loi ne s'appliquerait pas au salarié employé d'un nouvel exploitant agricole dont l'activité principale n'est pas l'exploitation de sa ferme, c'est-à-dire pas avant cinq ans.

Au sujet du salaire, M. Vigneault a fait savoir que, généralement, dans les exploitations agricoles, le salaire payé au personnel permanent est un salaire hebdomadaire et non basé sur un taux horaire.

Santé et sécurité au travail

Peu d'innovations, beaucoup de réchauffé

MONTREAL (PC) — La "Loi concernant la santé et la sécurité au travail" du gouvernement du Québec, innove surtout à l'égard du droit des syndicats d'enquêter indépendamment sur la santé et la sécurité.

Quant au reste, mis à part le mode de rémunération des médecins associés au nouveau système et un énoncé plus rigoureux de certains aspects du Livre blanc présenté l'automne dernier par le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, les politiques et les mécanismes déjà élaborés demeurent inchangés.

C'est ce qui ressort d'une copie de travail en 203 articles datée du 14 mars du projet de loi en question, obtenue par la Presse Canadienne.

Le document prévoit la création d'une structure complexe chapeauté par la "Commission de la santé et de la sécurité au travail" comprenant sur les lieux de travail, un comité paritaire de santé et de sécurité qui veillera à ce que les normes soient respectées et des associations sectorielles paritaires regroupant les syndicats et les employeurs

au niveau des régions et des secteurs. Ces associations devront planifier et mettre en place des services de formation, de recherche et de conseil.

Le projet de loi, qui s'appliquera à toutes les entreprises de plus de dix travailleurs, prévoit aussi que la nouvelle commission engagera des inspecteurs et remplacera la "Commission des accidents du travail" tout en assumant les anciens pouvoirs de cette dernière.

Par ailleurs, la loi innove par rapport au Livre blanc en créant sur les lieux de travail un poste de "Conseiller en prévention" qui a pour fonction principale de vérifier si les règlements et normes de sécurité sont respectés et si le programme de prévention

prévu par la loi est mis en application.

NOTAIRES

RIVERIN, WELLS, & CHARLTON

NOTAIRES

CONSEILLERS JURIDIQUES

JACQUES RIVERIN, LL.L.
ROBERT WELLS, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.

247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI

TEL.: 549-6083

LES NOTAIRES

Claveau, Collard, Lapointe,
Lapointe, Gauthier & Lessard

CONSEILLERS JURIDIQUES

Marcel Claveau, LL.L.
J.-Paul Collard, LL.L.
J.-Omer Lapointe, LL.L.
Jean Lapointe, LL.L.
Yvan Gauthier, LL.L.
André Lessard, LL.L.

Edifice Claveau,
54 est, Racine
CHICOUTIMI.
TEL.: 543-1551

ca COMPTABLES AGRES

Région Saguenay-Lac-St-Jean

Gagnon & Associés

COMPTABLES AGRES

André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.

273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier, Gauthier & Associés C.A.

Léon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.M.F.

72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutim
Tél.: (418) 549-4142

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIÉS

COMPTABLES AGRES

BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi G7H 1R2

Telephone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, C.A. Charles Tremblay, C.A. Pierre Legault, R.I.A., C.A.
Rosaire Boivin, C.A. Egide Dallaire, C.A. Gilles Turcotte, C.A.
André Gauthier, C.A. Yvon Carrier, C.A. Julien Lemieux, M.B.A., C.A.
Camil Bergeron, C.A. Denis Boivin, C.A. Roger Boivin, C.A.
Roger Laurinault, C.A. Philippe Routhier, C.A. Luc Simard, C.A.

CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN

Hamel, Leclerc & Associés

Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensée, c.a.
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.
Dominique Pilote, c.a. Jean Boivin, c.a.

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J. La Roche, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.

413, rue Racine,
Chicoutimi
(418) 549-4318

371, rue Bagot,
Ville de La Baie
(418) 544-6847

Jocelyn Renald, c.a.

Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.

Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.

580, Sacré-Coeur,
Alma
662-6516

5, St-Antoine,
Métabetchouan
349-3454

Jacques Perron

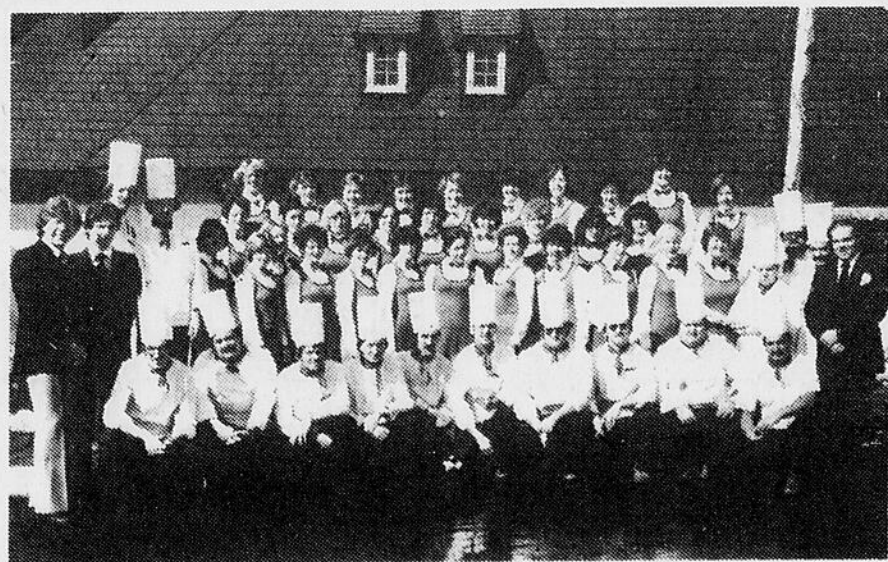
COMPTABLE AGREE
245, 7ième Avenue, Dolbeau
Tél.: 276-0572

Couture, Perron & Boillat

Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boillat, c.a.

1264, Walberg,
Dolbeau.
276-1152

50 sourires pour vous accueillir



Un événement important pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean a eu lieu hier soir alors que le restaurant Le Deauville réputé pour l'excellence de ses grillades et fruits de mer à prix populaires a ouvert ses portes au 720, boul. Talbot, à Chicoutimi. Le Deauville en plus d'offrir à la population un service longtemps attendu, a créé 95 nouveaux emplois chez les travailleurs de la région. Ce restaurant est vraiment quelque chose à voir et sera digne du bon goût de tous les Saguenéens. Et le plus important comme l'indique le directeur, M. Andy Dépatie, Le Deauville a seulement "l'air" dispendieux.

(ANNONCE)

AVOCATS

BRODEUR & GIRARD

AVOCATS

Jean-Roger Brodeur, B.A., LL.L.
Christian Girard, B.A., LL.L.

121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 549-8170

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin LL.L. CR.
Enc Brissou LL.L.
Louis-Charles Fournier LL.L.

André Fillion LL.L.
Alain Côté LL.L.
Daniel Côté LL.L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-8845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 6 hres p.m.

JEAN-MARC LAVOIE

AVOCAT

110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER

AVOCATS

Roger Page, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
Françoise Gauthier, D.E.C., LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

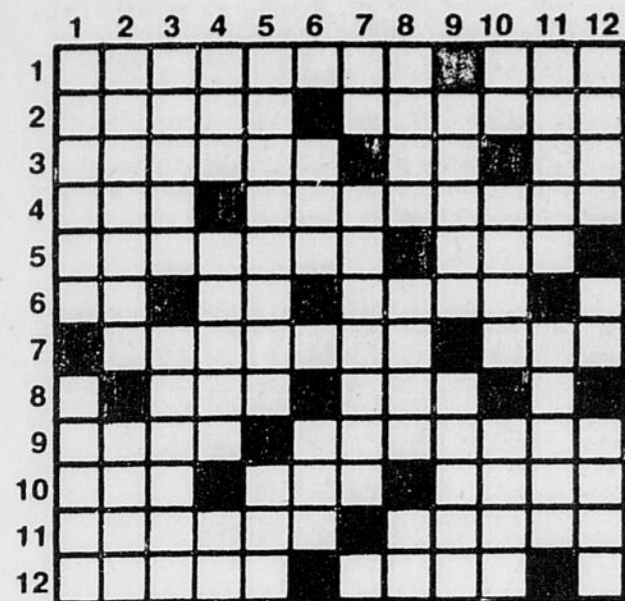
DUFOUR, COTE & LAPERRIERE AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL.L.
Me Gabriel-M. Côté LL.L.
Me Yves Laperrière, LL.L.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

detente

mots croisés

Problème no 214



- HORIZONTAL**
- 1- Algue microscopique. - Trou dans un mur pour recevoir une poutre.
 - 2- Comm. de Belgique. - Organe de la gestation chez la femme.
 - 3- Sulfure naturel de plomb. - Le premier de tous les nombres. - Pron. neutre anglais.
 - 4- Unité monétaire divisionnaire de la Norvège. - Propriété qu'ont les muscles

- vivants de posséder un tonus.
 - 5- Réservoir pour conserver les eaux pluviales. - Peigne du tissand.
 - 6- Voyelles jumelles. - Adj. poss. - Extrémité de la jambe.
 - 7- Existence effective. - Dans la rose des vents.
 - 8- Durée de la vie. - Sans inégalité.
 - 9- Métal en feuille. - Crustacé de l'ordre des cirripés.
 - 10- Adv. de lieu. - Epoque. - Ville du Québec.
 - 11- Prénom masculin. - Mollusque bivalve.
 - 12- Principe, enseignement. - Situé.
- VERTICAL**
- 1- Commerce important. - Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants.
 - 2- Endommager, gêner. - De couleur jaune.
 - 3- Doublure du voile de dessous des religieuses. - Quartier résidentiel de l'ouest de Londres.
 - 4- Colère. - Espace compris entre deux planchers d'un édifice. - Art. espagnol.
 - 5- Usine génératrice d'électricité. - Dans la rose des vents.
 - 6- Agent politique de Louis XV. - Adresse.
 - 7- Parcours des yeux. - Dieu de la Mer.
 - 8- Sorte de boîte pour conserver un objet. - Ville d'Allemagne orientale. - Conj.
 - 9- Liquide dont on se sert pour écrire. - Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs.
 - 10- Conj. - Corps simple de numéro atomique 53. - Millegattes se nourrissant de végétaux.
 - 11- Trou profond creusé dans le sol pour en tirer de l'eau. - Fruit comestible.
 - 12- Intente en justice. - Pron. pers. - Comm. des Pyrénées-Orientales.

Solution du problème no 213



horoscope

Samedi, la conjonction Mercure-Soleil promet de vous apporter d'excellentes inspirations en ce qui concerne les activités réclamant de la finesse d'esprit. Dimanche, vous serez porté à faire un examen critique de votre vie et de vos projets récents. Chance avec 6 et 75.

ANNIVERSAIRES: Ceux du samedi: D'excellentes perspectives professionnelles s'offrent à vous. Ceux du dimanche: Mettez de l'ordre dans votre vie intime.

NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants sensibles, émotifs et imaginatifs. Celles du dimanche donneront des enfants secrets, distants, peu démonstratifs mais sensibles.

BELIER (21 mars - 20 avril)
Généralités: Une exploitation en toute franchise mettrait fin à une situation embrouillée. **La chance:** Faites confiance aux chevaux les plus endurants. **Plaisirs:** Allez à la campagne. **Santé:** Purifiez votre organisme.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Généralités: La journée sera propice à la concentration et à la réflexion. **La chance:** Ne vous en remettez pas au hasard, étudiez bien votre jeu. **Plaisirs:** Montrez-vous plus tendre en famille. **Santé:** Bonne.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin)
Généralités: Une rencontre im-

prévue risque de déranger les plans que vous avez faits. **La chance:** Ne misez pas de trop fortes sommes. **Plaisirs:** Soyez accueillant et montrez vos qualités d'hôte. **Santé:** Bonne.

CANCER (22 juin - 22 juillet)
Généralités: Ne vous dispensez pas trop facilement de rendre des visites que vous considérez comme des corvées. **La chance:** Misez sur des chevaux qui finissent bien. **Plaisirs:** Joie en famille. **Santé:** Ne buvez pas trop.

LION (23 juillet - 23 août)
Généralités: Les difficultés que vous redoutiez s'avèrent inexistantes et vous retrouverez votre bonne humeur. **La chance:** Documentez-vous sérieusement avant de jouer. **Plaisirs:** Allez au cinéma.

VIERGE (24 août - 22 sept.)
Généralités: Après une longue hésitation, vous parviendrez enfin à choisir le meilleur parti. **La chance:** Ne cherchez pas la grosse cote. **Plaisirs:** Recevez vos amis chez vous. **Santé:** Evitez les repas lourds.

BALANCE (23 sept. - 23 oct.)
Généralités: Il y a de la mauvaise humeur dans l'air, ne cédez pas à la tentation de vous mettre en colère. **La chance:** Tenez compte de l'état du terrain. **Plaisirs:** Faites des petits cadeaux. **Santé:** Attention aux chutes.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.)

Généralités: Faites les premiers pas, les premières avances, c'est votre intérêt. **La chance:** Ne restez pas sur votre première impression. **Plaisirs:** Occupez-vous de la décoration de votre intérieur. **Santé:** Ne faites pas d'exces.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.)
Généralités: De bonnes nouvelles vous mettront le cœur en fête et vous rendront optimiste. **La chance:** Ecoutez votre intuition. **Plaisirs:** Soyez à l'heure à vos rendez-vous. **Santé:** Ménagez votre foie.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.)
Généralités: En agissant avec savoir-faire et sang-froid, vous tirerez meilleur parti de vos possibilités. **La chance:** Attention aux jockeys en grande forme. **Plaisirs:** Cédez à vos désirs d'évasion. **Santé:** Pas d'exces.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.)
Généralités: Une journée paisible et calme vous permettra de vous reposer et de réfléchir à vos problèmes. **La chance:** Jouez votre couleur porte-bonheur. **Plaisirs:** Ne soyez pas égoïste. **Santé:** Ménagez vos reins.

POISSONS (20 fév. - 20 mars)
Généralités: Le manque d'information risque de vous faire commettre une erreur vis-à-vis d'une personne de votre entourage. **La chance:** Soyez prudent. **Plaisirs:** Ne soyez pas jaloux. **Santé:** Faites des repas légers.

bridge

UN RETOUR REMARQUABLE

Donneur: Est
 Vulnérables: Tous

Nord
 Pi-A-R-V-5-2
 Co-A
 Ca-A-10-8-4-3
 Tr-10-5

Est
 Pi-D-9-7-4-3
 Co-D-10-2
 Ca-V-9-2
 Tr-6-4

Sud
 Pi-10
 Co-V-9-7-5-3
 Ca-D

Ouest
 Pi-A-R-D-V-8-3
 Co-V-9-7-5-3
 Ca-D

Est
 P 1 Tr
 P 2 Co
 P 3 Co
 P 5 Tr
 P 7 Tr

Sud
 P 1 Pi
 P 2 Co
 P 3 Co
 P 4 Tr
 P 5 S-A

Nord
 P 1 Pi
 P 3 Ca
 P 4 Tr
 P 5 S-A

Entame: 5 de carreau.

Introduction:
 On a été témoin récemment, soit lors des finales des championnats mondiaux de 1975, 1976 et 1977, de beaux retours par des équipes qui avaient d'abord concédé une sérieuse avance aux adversaires. Mais que penser d'un retour de plus de 48 imps avec seulement 8 mains à jouer. C'est pourtant un

exploit réalisé récemment par quatre anglaises qui jouaient contre des joueurs de grande classe, lors d'un tournoi important tenu en Angleterre.

Commentaires sur les enchères:
 Sud ayant montré un bicolore trèfle-cœur au moins 6-5, Nord demanda à sa partenaire de préciser la qualité de ses trèfles en gageant 5 sans-atout. L'annonce de 7 trèfles montrait les 3 gros honneurs de trèfle.

Conduite du jeu:
 Sud aurait pu réaliser son contrat en laissant courir vers sa dame et en coupant 2 coeurs au Mort. Mais puisqu'il y avait d'autres possibilités, le déclarant encaissa ses as rouges, puis procéda à des coupes alternées carreau-cœur. Les carreaux étant bien faits, elle n'avait plus qu'à enlever les atouts et à encaisser ses gagnantes. Le contrat était donc réussi grâce à 2 piques, 1 cœur, 2 coupes par le Mort, 2 carreaux et 6 trèfles.

A l'autre table:
 Ici, on se contenta du contrat plus modeste de 6 trèfles. Ouest, toutefois, trouva la bonne entame d'un atout et Sud devait adopter un plan de jeu différent d'à l'autre table.

Il retira les atouts avant de jouer pique. Il aurait fait son contrat contre une répartition 4-3 des piques chez les adversaires, que la dame soit dans un jeu ou dans l'autre. Il avait ainsi plus de 80% des chances de réussir, mais les dieux du bridge en voulaient autrement. Les quatre bridgeuses, venaient de retrancher 19 imps à leur déficit.

Maurice Laroche.

mot mystère

SOLUTION No PRECEDENT: L O R I S

1	E	F	X	Y	C	C	O	C	C	I	O	R	F	R	O
2	X	Y	A	V	I	O	N	N	E	I	M	S	O	N	A
3	T	U	A	S	S	A	I	R	Y	D	K	H	P	T	E
4	S	U	E	B	C	Z	R	D	I	A	O	E	R	C	E
5	U	A	O	U	B	E	N	Z	R	O	T	E	E	A	P
6	G	Y	R	S	G	A	A	O	D	O	T	A	U	X	U
7	I	O	P	A	R	I	N	L	Y	U	O	U	X	E	L
8	X	H	I	B	N	A	A	O	O	R	M	N	B	L	O
9	E	K	N	O	R	P	C	R	M	E	A	O	E	O	N
10	N	U	N	T	T	O	T	E	R	A	N	V	T	C	O
11	E	M	A	O	U	E	Y	A	B	F	R	I	I	S	N
12	K	M	T	T	F	P	H	E	X	A	R	C	M	N	I
13	A	E	I	L	I	N	K	S	R	E	U	E	E	E	M
14	R	L	O	G	R	A	T	I	S	S	R	B	R	L	O
15	K	G	N	X	U	A	Y	O	L	E	U	M	I	E	D

6 LETTRES LE MOT CLEF ERUPTION CUTANEE

- | | | |
|--------|--------|--------|
| A | Hoyau | Oléum |
| Abbaye | Domino | K |
| Anorak | Dotaux | Kraken |
| Anomie | E | Kummel |
| Assaut | Ebaubi | L |
| Avion | Epulon | Laptot |
| B | Exact | Links |
| Brandy | Exigus | Loyaux |
| Buloir | F | M |
| C | Fasce | Marcel |
| Coccyx | Frère | Mite |
| Coutil | G | N |
| Coyote | Golfe | Nation |
| D | Gratis | Novice |
| Dizain | Gueux | O |
| | H | Z |
| | Harem | Zinc |

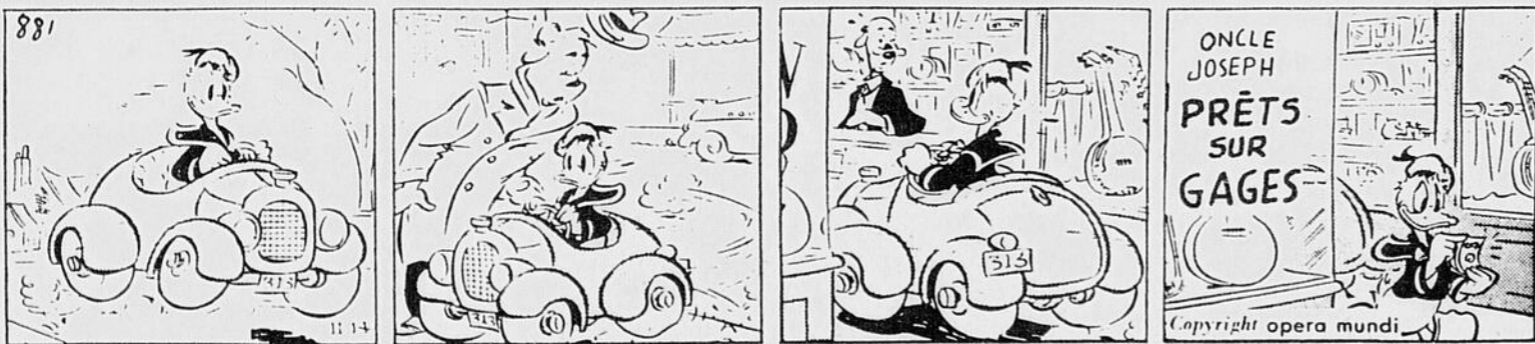
BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



DONALD



L'AGENT CORRIGAN



SCAMP



canada en bref



Rescapé des eaux

OTTAWA (PC) — Les médecins ont annoncé, jeudi, que la petite Linda Jones, 5 ans, a recommencé à marcher. Linda a été retirée des eaux glacées de la rivière Rideau, il y a 11 jours, après y avoir séjourné plus de 10 minutes. On la croyait morte. Mais le Dr Gary Johnson a expliqué qu'il arrivait parfois surtout chez les enfants, comme cela se fait chez les phoques ou les dauphins, que le rythme cardiaque diminue à cinq ou 10 battements par minute, fournissant tout juste la pression suffisante pour maintenir le corps en vie. Et grâce aux soins que Linda a reçus à l'hôpital, a ajouté le médecin, elle est aujourd'hui en voie de guérison.

Rabais au non fumeurs

OTTAWA (PC) — Selon le député libéral Keith Penner, de Thunder Bay, les non fumeurs devraient bénéficier de rabais avec leurs primes d'assurances pour le feu, la vie et l'automobile. Parant jeudi aux Communes, il a dit qu'une compagnie américaine d'assurances avait montré par des études que les non fumeurs ont 50 pour cent moins d'accidents et qu'elle offrait à ces clients des rabais de 10 à 20 pour cent.

Tache de pétrole

HALIFAX (PC) — Une tache de pétrole longue de 30 km et large de 10 a été signalée sur des plages du sud-est de l'île du Cap-Breton, a révélé jeudi soir un porte-parole du ministère fédéral de l'Environnement. La tache a été aperçue vers midi par un pilote d'hélicoptère de la Garde-côte canadienne. La Garde-côte a par ailleurs affirmé que la quantité de brut bunker C déversée par le pétrolier britannique Kurdistan, cassé en deux le 15 mars dans le détroit de Cabot, pourrait atteindre 6,000 tonnes. On l'avait d'abord fixée à un maximum de 3,500 tonnes. Le directeur régional de la Garde-côte M. K. C. Curren, devait décider vendredi à l'aube si les conditions de glace permettent à quatre remorqueurs de haler la poupe du Kurdistan, avec ses 17,000 tonnes de brut, via la baie de Chedabucto, jusqu'à port Hawkesbury, pour le pomper et le mettre en lieu sûr.

Il y a d'autres séparatistes

TORONTO (PC) — Le Parti québécois n'est pas l'unique mouvement séparatiste au Canada, a déclaré jeudi, le ministre fédéral des Affaires indiennes, M. Hugh Faulkner. Dans une interview qu'il accordait à l'issue d'un discours prononcé à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de la faune, le ministre déclare qu'il existe, dans les Territoires du Nord-Ouest, un groupement indigène qui a des visées presque identiques. Sans utiliser le mot "séparatiste", M. Faulkner a assimilé la revendication de la nation Dene pour un Etat dans la vallée du Mackenzie, comme une formule de souveraineté-association, c'est-à-dire, indépendance politique avec des liens économiques. Selon lui, M. Georges Erasmus, leader de la nation Dene — organisation indienne dont le siège se trouve à Yellowknife — revendique plus de pouvoirs politiques pour son territoire de 450,000 milles carrés que M. René Lévesque pour les 595,000 milles carrés que compte le Québec.

Arabes maltraités

Le député libéral, M. Herb Gray, a demandé au ministre de l'Immigration, M. Bud Cullen, d'enquêter sur des rumeurs voulant que des visiteurs en provenance des pays arabes soient maltraités à leur arrivée à l'aéroport de Mirabel. Dans une note envoyée à M. Cullen et rendue publique, jeudi, le député dit que si les plaintes s'avèrent exactes, les autorités de l'immigration et des douanes devraient être sévèrement réprimandées. M. Gray parle d'un rapport qui signale que des hommes d'affaires sont rudoyés à l'aéroport de Mirabel et soutient qu'un diplomate de l'ambassade d'Arabie saoudite au Canada s'était vu refuser l'entrée au pays.

Quatre traversiers pris dans la glace

NORTH SYDNEY, Nouvelle-Ecosse (PC) — Les quatre traversiers du Canadian National, qui assurent la navette entre le continent canadien et Terre-Neuve, étaient toujours immobilisés dans les glaces du Déroit de Cabot, vendredi.

Un porte-parole du CN, M. Rob Scott, a indiqué qu'un léger vent du sud avait commencé à disloquer les glaces au nord des côtes où se situe le port d'attache des traversiers, mais qu'après les vents violents, qui ont duré une semaine, il faudrait un vent du sud plus important pour déplacer les glaces dans le déroit. M. Scott a indiqué qu'à part quelques légers mouvements du Frederick Carter, les traversiers du CN de Terre-Neuve étaient

complètement immobilisés et cela depuis une semaine.

Plus de 350 passagers et un troupeau de vaches sont bloqués, bien en vue des côtes, mais sont incapables de se diriger d'un côté ou de l'autre.

Le brise-glace Labrador était dans la région mais il éprouvait toujours de la difficulté à se faire un chemin dans les glaces pour tenter de libérer les traversiers. On attendait l'arrivée du brise-glace Ibrerville, tard vendredi.

Le Louis Saint-Laurent, le plus puissant des brise-glace de la flotte canadienne, a été retiré de la région, jeudi, pour être affecté aux opérations de remorquage du pétrolier Kurdistan, qui doit être ramené dans la Baie de Chedabucto, en Nouvelle-Ecosse.

"Le Canada, un mariage manqué"

— René Lévesque

TORONTO (PC) — Le premier ministre René Lévesque a déclaré, jeudi, que l'avenir du Canada ressemble à une histoire d'amour dans laquelle, un des partenaires s'est finalement rendu compte que le mariage ne fonctionnait plus, une fois que l'autre partenaire eût quitté le foyer.

M. Lévesque, s'adressant à l'International Studies Association, réunie en congrès à Toronto, a souligné que la Confédération repose sur une mésentente puisque les anglophones et les francophones ont des conceptions différentes sur les buts de l'entente. Il a dit à ces académiciens du Canada, des Etats-Unis et de tous les coins du monde que les Canadiens anglais, qui ont négocié la Confédération, avaient senti qu'elle serait un véritable creuset centralisateur dans lequel cohabiteraient les deux nations fondatrices, cependant que les Canadiens français ont accepté, eux, de faire partie de la Confédération dans le seul but de sauvegarder leur culture.

Il a indiqué que cette mésentente était fondamentale et qu'aucun rajustement ou maquillage de l'actuelle constitution ne pourra jamais donner satisfaction aux deux groupes.

Pépin-Robarts

M. Lévesque a par ailleurs loué le rapport de la Commission Pépin-Robarts comme étant la meilleure et la plus lucide analyse mise au point par des fédéralistes.

Ce rapport a cependant été rejeté par le gouvernement fédéral et la classe po-

litique au pouvoir tente de le passer sous silence. Le document, a-t-il expliqué, reconnaît qu'il existe deux nations au Canada mais ne partage pas le point de vue péquiste voulant que la Confédération soit fondée sur un malentendu.

L'intérêt de l'ISA se porte sur différents groupes dans le monde et M. Lévesque a soutenu que l'évolution sociale et politique du Québec, unique selon lui, se colle à un phénomène de portée mondiale.

Ainsi le Québec, avec la Bretagne, la France et l'Ecosse, a un besoin d'identité lié à un sentiment d'urgence nationale.

L'argument péquiste en faveur de la souveraineté-association, a ajouté le premier ministre, est lié à deux courants sociaux d'envergure. Partout dans le monde, des entités culturelles et des nations demandent cette espèce d'autonomie politique que recherche son gouvernement tandis que la Communauté économique européenne s'emploie à favoriser le même type de coopération économique que le PQ.

Le Canada, selon M. Lévesque, pourrait donner l'exemple au monde entier en satisfaisant les aspirations à l'autodétermination et en établissant un nouveau cadre économique.

Revoyant l'histoire du Québec, le député de Tailfont a dit que celui-ci était sur le point de devenir une nation lorsque est survenu un accident de l'histoire et que "nous avons été conquis". Les Québécois auraient peut-être dû disparaître mais, "ça n'est pas notre faute, il est trop tard maintenant".

Procès intenté à l'Etat d'Alaska

JUNEAU (AFP) — Les compagnies pétrolières qui exploitent le pétrole de Prudhoe Bay et qui ont construit l'oléoduc Trans-Alaska, ont intenté un procès à l'Etat d'Alaska, demandant que l'impôt qu'il perçoit sur l'industrie soit déclaré inconstitutionnel.

Arco Pipeline, Atlantic Richfield, BP Alaska, Sohio Natural Resources et Sohio Pipeline ont déposé leur dossier devant la Cour supérieure d'Anchorage.

L'enjeu est de taille. Les compagnies ont payé l'an dernier \$165 millions qu'elles veulent se faire rembourser et devront payer

chaque année entre \$160 et \$200 millions, l'équivalent de 65 pour cent des revenus de l'Etat provenant de sources non pétrolières.

Les compagnies font valoir que cet impôt est discriminatoire car il frappe uniquement les 20 compagnies pétrolières qui opèrent dans l'Etat alors que des milliers d'autres sociétés en sont exemptées.

Elles affirment d'autre part que ces taxes ne sont pas en rapport avec les services rendus par l'Etat et qu'elles violent par conséquent certaines clauses de la constitution.



SECOURS — Un hélicoptère des forces armées canadiennes fait la navette entre un quai de Sidney et le traversier Sir Robert, pris dans un champ de glace au large du port de mer.

(Laserphoto PC)

La poupe du Kurdistan remorquée à Chedabucto

HALIFAX (PC) — Grâce à une température idéale, la poupe du pétrolier Kurdistan était attendue au quai de la Baie Chedabucto, sur la côte est de la Nouvelle-Ecosse, en début de soirée, vendredi.

Tiré par quatre remorqueurs, escorté par trois brise-glace, la poupe du navire a entrepris sans accrocs vendredi, son voyage de 75 milles marins en direction de cette baie où le pétrolier Arrow avait

échoué en 1970. Un porte-parole de la garde côtière canadienne a affirmé qu'il n'y avait aucun signe de fuite dans la poupe qui contient toujours 17,000 tonnes de pétrole brut.

Une fois la poupe rendue au quai, le pétrole sera chauffé et transbordé, soit dans des réservoirs d'entreposage ou dans de plus petits pétroliers. Quant à la poupe, elle sera transportée à un chantier maritime où

on l'utilisera dans la reconstruction d'un autre pétrolier.

Entre-temps, une équipe de 12 hommes de sciences tentaient d'évaluer les dégâts causés par une nappe de pétrole d'une longueur de 32 kilomètres et d'une largeur de 9,6 kilomètres, qui s'étend de Fourchu vers Pointe Michaud, sur la côte est de l'île du Cap Breton.

On croit que cette nappe provient des 7,900 tonnes de pétrole qui se sont échappés du Kurdistan lorsqu'il s'est brisé en deux, le 15 mars.

Le pétrole, retenu sous la glace, a fait surface grâce aux vents et aux vagues et a été poussé vers la région la plus écologique de la côte.

Il y a là quelques plages sablonneuses et des marais salants, et on y pêche en abondance le homard et le crabe.

Les pêcheurs de cette région ont fait connaître leur mécontentement lors-

que le gouvernement eût décidé de remorquer la poupe du Kurdistan au lieu de la laisser couler.

Le ministre est satisfait

Pendant ce temps à Ottawa, le ministre des Transports, M. Otto Lang, a signalé qu'il n'y avait pas eu de délais inutiles dans la décision de remorquer la poupe du Kurdistan.

"La décision d'ordonner le remorquage d'une poupe de navire sérieusement endommagé près des côtes canadiennes était très sérieuse", a-t-il dit au député conservateur de Nouvelle-Ecosse, M. Michael Forestal.

Le ministre a ajouté que les autorités du ministère voulaient d'abord s'assurer que l'opération ne représentait aucun danger.

"On voulait aussi s'assurer contre toute poursuite judiciaire", a-t-il conclu.

Accès illimité, mais...

OTTAWA (PC) — Le fédéral permettra désormais à la Commission d'enquête McDonald sur les activités de la GRC d'avoir accès aux procès-verbaux et autres documents confidentiels du cabinet.

Cependant la commission devra d'abord obtenir la permission du cabinet avant de publier ou dévoiler publiquement ces documents.

Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais a déposé hier aux Communes un arrêté en conseil à cet effet, expliquant les raisons de la décision prise par le cabinet fédéral jeudi, de cette semaine.

Le gouvernement fédéral a tenu à souligner le caractère exceptionnel de cette décision en publiant l'arrêté en conseil "vu qu'au Canada l'usage veut que l'accès aux dossiers des réunions du cabinet et de ses comités soit restreint au premier ministre et aux ministres qui faisaient partie du cabinet au moment où les réunions ont eu lieu..."

Selon un porte-parole du bureau du solliciteur général, la Commission McDonald a eu accès à certains documents du cabinet en consultant les dossiers de la Gendarmerie royale du Canada.

Cependant la commission n'a pu jusqu'ici consulter tous les documents du Conseil privé qui pourraient contenir des preuves d'activités illégales ou non autorisées de membres de la police fédérale.

La Commission McDonald avait réclamé de tels documents du fédéral mais le premier ministre avait fait savoir en octobre qu'il n'était pas question de permettre aux enquêteurs de fouiller ces dossiers confidentiels.

Selon l'arrêté en conseil publié vendredi, le premier

ministre Trudeau estime désormais que les membres de la commission auront accès à "toute source de référence ou information dont ils pourraient "raisonnablement" avoir besoin pour retracer les procès verbaux des réunions du cabinet et de ses comités..."

La directive précise aussi que la commission doit d'abord demander au secrétaire du cabinet, M. Michel Pitfield d'obtenir des personnes compétentes la "déclassification" des documents qu'elle voudra rendre publics.

On sait qu'au mois d'octobre dernier, le fédéral avait évité l'affrontement avec la Commission McDonald en acceptant de remettre quatre documents du cabinet se rapportant aux activités de la GRC.



Patinodrome
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206
Viens CHAUSSER tes pieds dans la PROPRETE au CENTRE NO 1 du patin à roulettes PATINODROME (11h00 à 4h30)
SAMEDI: Admission: \$1.50 (tout compris)
(Billet réutilisable les lundis ou mardis ou mercredis suivants.)
EN SOIREE: Admission: \$3.50
Location de patins: \$0.50
SUPER DISCO: (19h00 à 1h00)
(Le premier samedi de chaque mois, on roue la nuit à Patinodrome, de 7h00 à 3h00 a.m.)
SOIREE DU CHANDAIL (Une personne sur dix gagne un chandail)
DIMANCHE: JOURNEE McDONALD'S ET JOURNEE FAMILIALE



CHEZ NOUS TOUT SOUS UN MEME TOIT!

Un service complet offert par notre représentant




Vital Lessard
CHICOUTIMI
549-7353
ST-GEDEON
345-8255

- FERME
- AUTO
- INCENDIE
- VOL
- RESPONSABILITE CIVILE
- PROTECTION DU REVENU

CHEZ NOUS C'EST RASSURANT



LES COOPERANTS
assurance générale

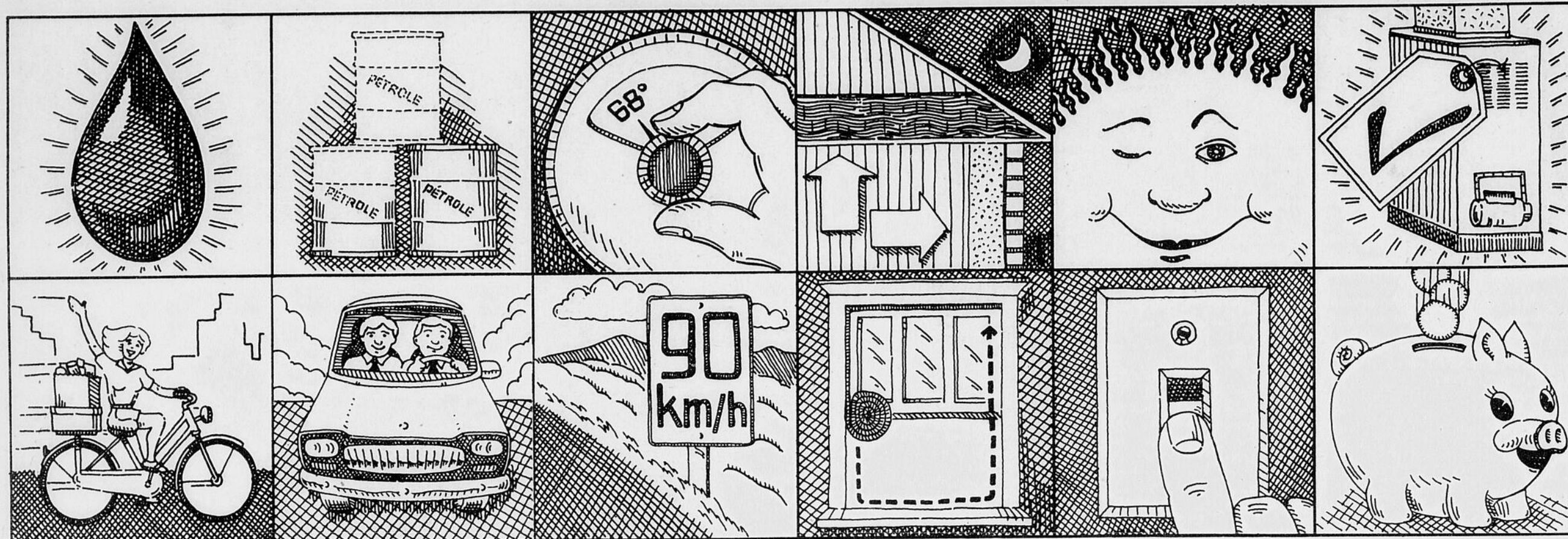


10 Voyages
\$1250. en argent
5 Humidificateurs

VOICI VOS LETTRES POUR AUJOURD'HUI

D W D

Notre pétrole. Comment l'économiser.



En ce moment, nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller la moindre goutte de pétrole. Plus particulièrement depuis que le Canada et les 18 autres pays membres de l'Agence internationale de l'énergie se sont entendus pour réduire la consommation mondiale. Quoique nous ayons réussi à produire de plus grandes quantités de pétrole de l'Ouest canadien afin de compenser les récentes interruptions mondiales, nous devons en même temps réduire notre consommation. Chacun d'entre nous, propriétaires de résidences, d'automobiles ou de commerces, peut suivre les recommandations ci-dessous afin de diminuer les pertes. N'oubliez pas qu'en économisant une précieuse énergie pour le Canada, vous épargnez aussi votre propre argent.

Les spécialistes disent que les Canadiens se gavent d'énergie; et c'est vrai: nous gaspillons environ la moitié de toute l'énergie que nous utilisons. Rien qu'en éliminant le gaspillage, nous pouvons faire durer nos réserves et protéger ainsi notre style de vie.

Voici quelques suggestions:

Cinq façons d'économiser le mazout.

Réglez le chauffage. Chaque degré de chaleur inutile au-dessus de 20°C (68°F) ajoute environ 2½% à votre facture de chauffage. En ramenant simplement la température de 22°C (72°F) à 20°C (68°F), vous pouvez épargner 10%, c'est-à-dire \$60 sur une facture totale de \$600 pour l'hiver.

Et vous pouvez diminuer sensiblement la température pendant la nuit ou lorsque vous vous absentez pendant quelques jours.

Faites faire une bonne vérification de votre calorifère. La mise au point de votre calorifère au mazout peut réduire la consommation de 25%. Le préposé à l'entretien devrait mettre environ deux heures pour accomplir un bon travail.

Lisez **Payez moins, chauffez mieux** et vous apprendrez de quelle façon améliorer le rendement de votre calorifère et ce que le préposé à l'entretien ne doit pas manquer de faire. Voir le bon de commande à la fin de l'annonce.

Vérifiez le filtre de votre calorifère. Lorsqu'un filtre est encrassé, le système de chauffage central fonctionne plus difficilement, gaspillant ainsi de l'énergie. Vérifiez le filtre au moins une fois par mois.

Isoloz. Au Canada, un bon nombre de résidences sont mal isolées. Les plafonds devraient contenir une épaisseur d'isolant de fibre minérale ou de fibre de verre d'au moins 6 pouces; les espaces entre les murs doivent être complètement isolés; les murs du sous-sol doivent être protégés jusqu'à deux pieds au-dessous du niveau du sol.

L'isolation constitue un excellent investissement qui peut vous rapporter jusqu'à 50% chaque année. Plusieurs travaux d'isolation, comme le calfeutrage et la pose de coupe-bise, peuvent être effectués rapidement et à peu de frais. Tout ce qu'il vous faut savoir à propos de l'isolation se trouve dans la brochure gratuite **Emprisonnons la chaleur**.

Pour obtenir une analyse gratuite de l'isolation de votre demeure, faites-vous envoyer le questionnaire **Ener\$age** pour l'isolation des maisons en vous servant du bon de commande ci-dessous. Remplissez-le et faites-le nous parvenir. Nous vous fournirons une analyse effectuée par ordinateur qui vous dira comment isoler, combien cela vous coûtera, et combien vous économiserez.

Pour vous renseigner sur des problèmes d'isolation ou sur nos programmes d'assistance, appelez-nous sans frais sur notre ligne Thermophone pendant les heures normales de bureau, du lundi au vendredi, au 1-800-267-9563.

Si votre maison fut construite avant 1946, vous avez probablement droit à une subvention fédérale à l'isolation qui peut atteindre \$350. Pour plus de détails, appelez le **Programme d'isolation des résidences canadiennes**, à frais virés, au (514) 341-1511.

Laissez entrer la lumière; cela réchauffe. L'énergie solaire est gratuite; alors, utilisez-la le plus possible. L'hiver, ouvrez les rideaux et les tentures pendant la journée et fermez-les la nuit. Ils conservent la chaleur à l'intérieur. En été, faites l'inverse.

Sept façons d'économiser l'essence

Faites mettre votre voiture au point. Plusieurs petites déficiences peuvent entraîner un gaspillage de votre essence. Choisissez soigneusement votre mécanicien et vous devriez pouvoir améliorer votre rendement au kilomètre d'au moins 10%.

Ralentissez sur l'autoroute. A une vitesse de 110 km/h, vous utilisez 25% de plus d'essence qu'à 90 km/h. Ralentissez; roulez à 90 km/h. Ainsi, vous économisez de l'énergie, de l'argent et vous faites preuve de prudence. Cela peut même vous sauver la vie.

Utilisez des pneus radiaux. Ils vous permettront de réduire votre consommation d'essence de près de 10% sur la grand-route.

Modifiez vos habitudes de conduite. Évitez les démarrages en trombe et les freinages brusques. Réunissez plusieurs petits déplacements en un seul un peu plus long. Essayez d'éviter de conduire aux heures de pointe.

Mieux encore. Laissez votre voiture chez vous. Utilisez les transports en commun ou utilisez les voitures collectivement. Faites de la bicyclette ou marchez. Allez à l'épicerie du coin à pied. De tous les points de vue, c'est profitable!

Vous songez à vous acheter une voiture neuve? Pensez aux petites voitures.

Le poids d'une voiture est le facteur qui influe le plus sur le kilométrage. N'oubliez pas que chaque addition de 1 000 livres au poids d'une voiture nécessite de 150 à 170 gallons supplémentaires d'essence par année. C'est coûteux!

Obtenez un exemplaire gratuit du Guide du nouvel automobiliste. Ce livre de 104 pages vous explique comment acheter, conduire et entretenir votre voiture afin de réduire autant que possible sa consommation d'essence.

Quatre façons de réduire les dépenses d'énergie dans les bureaux, les usines et les magasins.

Utilisez de saines pratiques d'économie domestique. Voici de quelle façon vous pouvez réduire votre facture d'énergie de plus de 20%:

- Réduisez le chauffage et l'éclairage en dehors des heures de travail.
- Vérifiez votre système de chauffage et de climatisation tous les six mois afin d'en améliorer le rendement.
- Éliminez toutes les fuites de chaleur autour des fenêtres et des portes.
- Réglez tous les thermostats à une température plus faible et vérifiez-les régulièrement pour vous assurer de leur exactitude.
- Fermez hermétiquement les pièces qui n'ont pas besoin de chauffage ou de climatisation.
- Éteignez les lumières dont vous n'avez pas besoin.
- Organisez les travaux de ménage et d'entretien immédiatement après les heures de travail afin de réduire les coûts d'éclairage et de chauffage.

Les trucs qui permettent d'économiser l'énergie. On recommande l'utilisation de fenêtres à double vitrage, de portes d'entrée isolées, de draperies, de lampes fluorescentes, d'échangeurs de chaleur, de systèmes de récupération de la chaleur produite par le soleil et d'un bon isolant.

Encouragez l'utilisation collective des voitures. Votre usine ou votre bureau peut favoriser l'organisation du transport collectif en voiture pour les gens d'un même quartier.

Utilisez les voitures et les camions d'une façon économique. Assurez-vous que tous les véhicules font l'objet d'une mise au point régulière. Incitez les conducteurs de camion à arrêter le moteur pendant la durée d'une livraison. Planifiez les circuits de livraison et les horaires de façon à réduire le double emploi; évitez de circuler aux heures de pointe.

Le moment venu de remplacer les véhicules, procurez-vous des véhicules plus petits et plus économiques.

Électricité

Dans les provinces de l'Atlantique, le pétrole joue un très grand rôle dans la production d'électricité. Ainsi, en économisant l'électricité, on économise du pétrole.

Au cours du passage du pétrole à l'électricité, moins d'un tiers de l'énergie disponible est converti; le reste, soit les deux tiers, disparaît en chaleur ou en fumée par la cheminée.

Donc, dans les provinces de l'Atlantique, on peut diminuer la consommation de pétrole en n'oubliant pas d'éteindre les lampes, en utilisant seulement les appareils qui sont essentiels, en réglant le chauffe-eau électrique à moins de 50°C (120°F), en étant économe avec l'eau chaude et en luttant d'une douzaine de façons contre le gaspillage de l'électricité. Et, évidemment, il faut agir de même dans les établissements commerciaux.

Économiser l'énergie, c'est faire disparaître le gaspillage. En consentant quelques efforts, nous prolongerons la durée de nos réserves de pétrole, nous économiserons de l'argent et nous protégerons notre style de vie.

Avons-nous vraiment le choix? Il est vital d'économiser l'énergie et ce n'est même pas vraiment difficile. Les publications suivantes vous aideront à y parvenir.

Veillez me faire parvenir gratuitement les publications indiquées ci-dessous:

- 100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars
- Payez moins, chauffez mieux
- Le guide du nouvel automobiliste
- Emprisonnons la chaleur
- Guide sur la consommation du carburant pour 1979

Nom _____ EN LETTRES MOULÉES

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Faites parvenir à: Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth, 6e étage, Ottawa, Ontario K1A 0E4

Énergie, Mines et Ressources Canada Energy, Mines and Resources Canada